



Quelle agriculture à Mayotte en 2035 ? Bilan d'un exercice de prospective participative



Quelle agriculture à Mayotte en 2035 ? Bilan d'un exercice de prospective participative

Projet LESELAM 2

BRGM/RP-69721-FR
Mars 2020

Étude réalisée dans le cadre des opérations
de Service public du BRGM AP2018-MDZ091

**Auteurs: JD. Rinaudo
et L. Brillault**
avec la collaboration de
K. Said

Vérificateur :

Nom : Jean-François Desprats

Fonction : chef de projet

Date : 16/03/2020

Signature :



Approbateur :

Nom : Frédéric Tronel

Fonction directeur régional :

Date : 24/03/2020

Signature :



Le système de management de la qualité et de l'environnement
est certifié par AFNOR selon les normes ISO 9001 et ISO 14001.
Contact : qualite@brgm.fr

Mots-clés : agriculture ; scénarios ; prospective participative ; Mayotte ; politique agricole.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Rinaudo J-D, Brillault L et Said K. (2020) – Quelle agriculture à Mayotte en 2035 ? Bilan d'un exercice de prospective participative. Rapport final. BRGM/RP-69721-FR, 59 p., 12 fig., 3 Tab., 2 ann.,

Avant-Propos

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet Leselam2 (Lutte contre l'Erosion des Sols et l'Envasement du Lagon à Mayotte). Leselam1 (2015-2017) puis Leselam2 (2018-2020) s'inscrivent dans la Feuille de Route Erosion initiée par la Deal (2012) afin d'étudier les moyens permettant de limiter l'érosion des sols et le transfert de sédiments vers le lagon de Mayotte. La quantification de l'érosion et le transfert de compétences sont les deux axes majeurs demandés par la Feuille de Route. Le projet LESELAM 2 est organisé en 5 tâches (Figure 1). Les deux premières (tâches 2 et 3) visent à développer une connaissance partagée (entre acteurs et scientifiques) des processus d'érosion, via la mise en place d'un observatoire, le développement des modèles scientifiques et des actions de vulgarisation. Une tâche (4) est intégralement dédiée à la mise en place de démonstrateurs et de programmes d'actions visant à faciliter l'adoption de bonnes pratiques. Enfin, pour passer du constat à l'anticipation, la tâche 5 vise à anticiper l'évolution future des activités à l'origine de l'érosion (prospective) et à développer une stratégie multisectorielle de lutte contre l'érosion. Ce rapport s'inscrit dans cette dernière tâche et présente le résultat d'une réflexion prospective agricole conduite avec les acteurs du territoire.

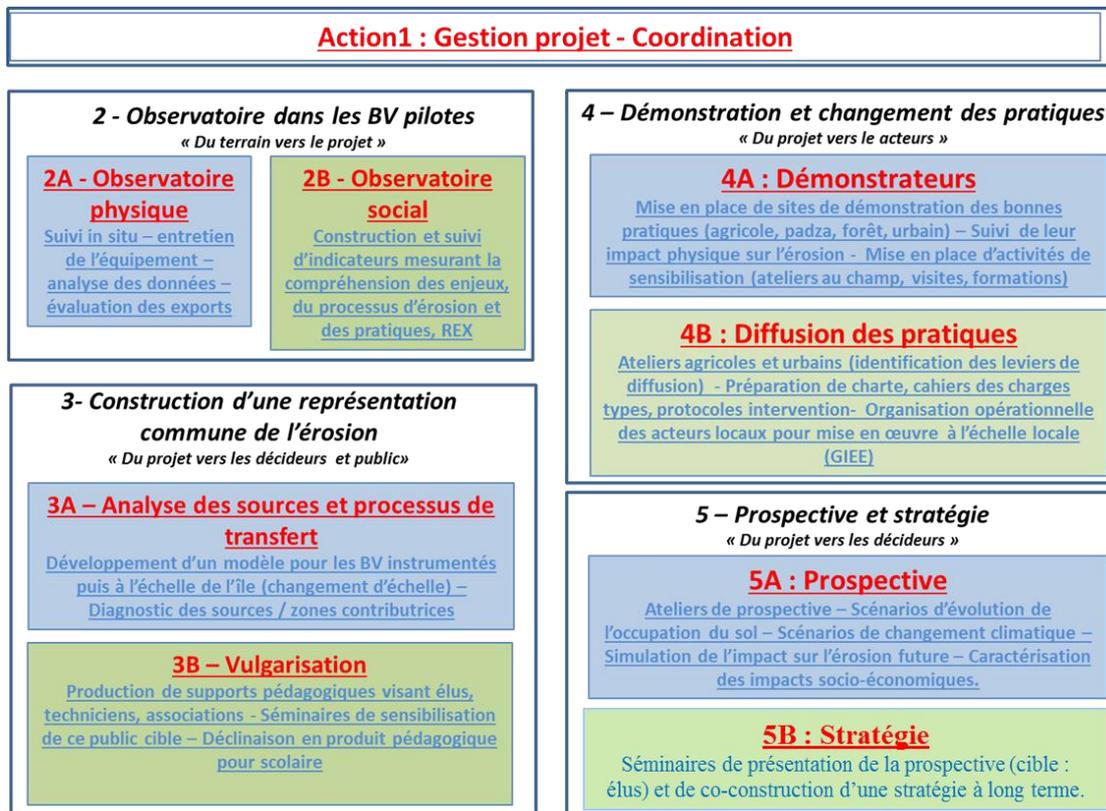


Figure 1 : Positionnement du module Prospective dans le projet LESELAM

Synthèse

À Mayotte, l'agriculture évolue très rapidement, induisant souvent une détérioration des ressources naturelles et en particulier un risque d'érosion des sols. Pour tenter de prévoir l'évolution de ce phénomène d'érosion, l'équipe du projet LESELAM a engagé une prospective agricole qui vise à construire plusieurs scénarios contrastés d'évolution de l'occupation du sol en zone agricole. La construction de ces scénarios « cartographiques » s'est appuyée sur des scénarios qualitatifs, décrivant de manière narrative des trajectoires possibles de l'agriculture à Mayotte à l'horizon 2035. Ces scénarios, construits sur la base d'informations recueillies par entretien auprès d'acteurs, ont ensuite été mis en débat au sein de 5 groupes de travail, réunissant des agriculteurs, des représentants syndicaux, des conseillers agricoles et des acteurs institutionnels. Au total 45 personnes ont participé à ces ateliers dont les résultats ont été restitués lors d'une réunion de clôture le 26 février 2020.

La démarche est fortement structurée par les trois scénarios mis en débat :

- Le premier scénario, intitulé « **Jusqu'à l'épuisement des ressources** » décrit une évolution pessimiste de la situation. Il suppose que les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée en 2020 se maintiennent jusqu'en 2035, empêchant le développement d'une agriculture professionnelle, performante et tournée vers le marché.
- Le deuxième scénario décrit une évolution résultant d'une politique agricole qui promeut le développement d'une **petite agriculture familiale tournée vers l'agroforesterie**. Ce scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est triple : (i) maintenir le plus grand nombre possible d'agriculteurs, (ii) tout en leur donnant les moyens de dégager des revenus et (iii) en visant le maintien d'une forme d'agriculture compatible avec la protection des ressources naturelles (eau, sol, forêt).
- Le troisième scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est d'attirer les investissements et de **favoriser le développement d'une agriculture entrepreneuriale et modernisée**, capable de répondre à des marchés importants dont le développement est inéluctable à l'horizon 2035 (ex. restauration collective).

A l'issue des débats, une vision relativement consensuelle émerge : l'agriculture de Mayotte ressemblera certainement, en 2035, à une combinaison de ces trois scénarios. Certains des problèmes évoqués dans le scénario 1 auront été résolus, mais d'autres subsisteront tel que la difficulté d'accès au foncier. Plusieurs types d'exploitations cohabiteront certainement : une agriculture de subsistance (telle que décrite dans le scénario 1, qui continuera de remplir différentes fonctions sociales), une agriculture familiale performante, tournée vers l'agroécologie (telle que décrite dans le scénario 2), et une agriculture à vocation commerciale et portée par des investisseurs (scénario 3), capable de répondre à la demande de marchés spécifiques.

Les débats font également émerger plusieurs pistes de travail prioritaires – dont la gestion des problèmes relatifs au foncier, la nécessité d'impliquer les intercommunalités dans les projets de développement agricole, la nécessité d'avoir une chambre d'agriculture en capacité d'assurer ses missions, et le besoin de développer des références technico-économiques pouvant guider l'essor d'une agriculture fondée sur les principes de l'agroécologie.

Sommaire

Table des matières

1. Introduction	9
2. Méthodologie	11
2.1. APPROCHE GENERALE	11
2.2. ETAPES DE LA DEMARCHE.....	12
2.3. LE ROLE DES SCENARIOS DANS LA DEMARCHE	12
2.4. PRINCIPALES HYPOTHESES DES SCENARIOS.....	13
2.5. PRESENTATION SOUS FORME DE COUPURES DE PRESSE FICTIVE	16
2.6. MISE EN DEBAT DES SCENARIOS AVEC LES ACTEURS.....	16
3. Résultats : perception des scénarios par les acteurs	18
3.1. SCENARIO 1 : JUSQU'A L'EPUISEMENT DES RESSOURCES	18
3.1.1. Perception générale	18
3.1.2. Pour les pessimistes : « Surtout pas ça mais ça pourrait bien arriver ! »	18
3.1.3. Pour les optimistes : « Le changement est déjà en marche »	19
3.1.4. Perception des hypothèses	19
3.2. SCENARIO 2 : L'AGROFORESTERIE FAMILIALE	21
3.2.1. L'expression d'un projet souhaitable mais nécessitant des adaptations pour être crédible	21
3.2.2. Les conditions nécessaires au succès de ce scénario sont nombreuses	22
3.2.3. Perception des hypothèses	23
3.3. SCENARIO 3 : POUR UNE AGRICULTURE PROFESSIONNELLE	24
3.3.1. Perception générale : une menace existentielle mais présentée de manière exagérément pessimiste.....	24
3.3.2. Une menace existentielle	25
3.3.3. Un scénario trop caricatural pour se réaliser.....	25
3.3.4. ... mais qui se réalisera partiellement, qu'on le veuille ou non.....	26
3.3.5. Perception des hypothèses	27
3.4. SYNTHESE	28
4. Conclusion.....	29
4.1. VERS UNE VISION PARTAGEE DU FUTUR	29

4.2. CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE A MAYOTTE	29
4.2.1. Gestion du foncier	29
4.2.2. Gouvernance.....	30
4.2.3. Economique	30
4.2.4. Technique	31
4.2.5. Politique	31
4.3. EVALUATION DE LA DEMARCHE.....	32
4.4. PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU PROJET LESELAM.....	32

Liste des figures

FIGURE 1 : POSITIONNEMENT DU MODULE PROSPECTIVE DANS LE PROJET LESELAM	3
FIGURE 2 : APPROCHE SYSTEMIQUE DES FACTEURS DETERMINANT L'EVOLUTION FUTURE DE L'EROSION A MAYOTTE.	11
FIGURE 3 : COUPURES DE PRESSE FICTIVE DATEES EN 2035 ET PRESENTANT LES SCENARIOS.	16
FIGURE 4 : PERCEPTION DU CARACTERE PROBABLE DU SCENARIO 1 (PAR GROUPE HORS AGRICULTEURS ET POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS)	18
FIGURE 5 : PERCEPTION DES HYPOTHESES DU SCENARIO 1 PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS (HORS AGRICULTEURS, N=30)	20
FIGURE 6 : PERCEPTION DU CARACTERE PROBABLE (GAUCHE) ET SOUHAITABLE (DROITE) DU SCENARIO 2 (PAR GROUPE HORS AGRICULTEURS ET POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS)	21
FIGURE 7 : PERCEPTION DES HYPOTHESES DU SCENARIO 2 PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS (HORS AGRICULTEURS, N=30)	24
FIGURE 8 : PERCEPTION DU CARACTERE PROBABLE (GAUCHE) ET SOUHAITABLE (DROITE) DU SCENARIO 3 (PAR GROUPE HORS AGRICULTEURS ET POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS)	25
FIGURE 9 : PERCEPTION DES HYPOTHESES DU SCENARIO 3 PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS (HORS AGRICULTEURS, N=30)	27
FIGURE 10 : PERCEPTION DU CARACTERE PROBABLE (VERTICALEMENT) ET SOUHAITABLE (HORIZONTALEMENT) DES TROIS SCENARIOS (HORS AGRICULTEURS, N=30).	28
FIGURE 11 : CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE A MAYOTTE	31
FIGURE 12 : EVALUATION DE LA DEMARCHE PAR LES PARTICIPANTS AUX ATELIERS (HORS AGRICULTEURS, N=30.	32

Liste des tableaux

TABEAU 1 : HYPOTHESES DU SCENARIO 1	14
TABEAU 2 : HYPOTHESES DU SCENARIO 2	15
TABEAU 3 : HYPOTHESES DU SCENARIO 3	15

1. Introduction

A Mayotte, l'agriculture évolue très rapidement, en particulier depuis la départementalisation du territoire (2011). Longtemps restée en dehors de la sphère marchande, l'agriculture vivrière est en train d'y entrer de manière accélérée, aidée par l'Europe, l'Etat et le Département. Le statut du foncier évolue, bouleversant le rapport des mahorais à la terre. La population agricole vieillit, le métier attire de moins en moins les jeunes générations et est occupé de façon croissante par des pluriactifs. Et la population est en forte croissance.

Ces évolutions entraînent un changement des pratiques agricoles, induisant souvent une détérioration des ressources naturelles. Les sols perdent en fertilité, en capacité de rétention d'eau, ils s'érodent. Le couvert arboré dont la présence caractérisait traditionnellement les parcelles agricoles disparaît progressivement, au profit d'une culture plus intensive de manioc et de banane, de plus en plus souvent cultivés en monoculture. Le couvert forestier souffre du pâturage excessif et de la mise en culture après brûlis. Si cette évolution se poursuivait, elle pourrait entraîner une chute de la production agricole et, à terme, mettre en péril la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.

Une telle évolution tendancielle n'est cependant pas inéluctable, l'avenir de l'agriculture restant à construire par les acteurs du territoire. Le département, l'EPFAM, la DAAF, les syndicats agricoles, la Chambre d'Agriculture (CAPAM) et de nombreux porteurs de projets agricoles collectifs sont déjà à la manœuvre pour orienter le développement agricole dans une direction plus durable à long terme.

C'est dans ce contexte que le projet LESELAM a engagé un travail de prospective participative, visant à explorer avec les acteurs du territoire les évolutions futures possibles de l'agriculture. L'objectif, pour le projet LESELAM, est de faire émerger quelques scénarios contrastés d'évolution de l'agriculture qui puissent ensuite être traduits sous forme de cartes futures (2035) d'occupation du sol. Ces cartes seront ensuite utilisées par l'équipe de projet pour simuler l'évolution possible des phénomènes d'érosion des sols pour les différents scénarios considérés.

L'approche développée dans le cadre de Leselam se focalise sur le seul volet agricole, les perspectives relatives aux zones forestières et urbaines ayant fait l'objet d'études de la part de l'ONF pour les premières, et de l'Epam pour les secondes.

Ce rapport présente de manière relativement détaillée la méthode de travail (section 2) et les résultats obtenus (section 3). Il propose quelques pistes de travail aux acteurs chargés de développer et mettre en œuvre la politique agricole à Mayotte (section 4). Les comptes rendus détaillés des discussions ayant eu lieu dans les différents ateliers sont fournis en annexe.

2. Méthodologie

2.1. APPROCHE GENERALE

L'objectif général de l'analyse prospective présentée dans ce rapport est **d'anticiper quelle pourrait être l'évolution des phénomènes d'érosion à l'horizon 2035**. Or, l'érosion dépend de très nombreux facteurs :

- Elle est directement déterminée par les surfaces exploitées et leurs localisations, par le type de cultures et d'élevage, leurs associations et les pratiques de production (*facteurs d'ordre 1*).
- Ces facteurs sont eux-mêmes déterminés par les caractéristiques et les stratégies de production des agriculteurs ; par l'organisation du secteur (filières, marchés) ; et par le type de main d'œuvre disponible, déclarée ou clandestine (*facteurs d'ordre 2*).
- Ces *facteurs d'ordre 2* sont à leur tour déterminés par les politiques publiques mises en œuvre dans de nombreux domaines liés à l'agriculture (accompagnement de projets collectif, modalités d'aides, formation, etc.) mais aussi extérieurs à l'agriculture (*facteurs d'ordre 3* représentés sur la figure ci-dessous).

Anticiper l'évolution de l'érosion nécessite donc d'appréhender l'évolution possible de **l'ensemble de ces facteurs**, en tenant compte des liens de causalité entre eux. Cela nécessite aussi de considérer que les évolutions dépendent en grande partie de choix politique (liés aux facteurs d'ordre 3) ; **l'avenir n'est donc pas prédictible, il sera écrit par les acteurs** ; il peut de ce fait être représenté sous forme de **scénarios contrastés** qui décrivent comment des choix de politiques publiques peuvent faire évoluer l'agriculture et de manière induite l'érosion.

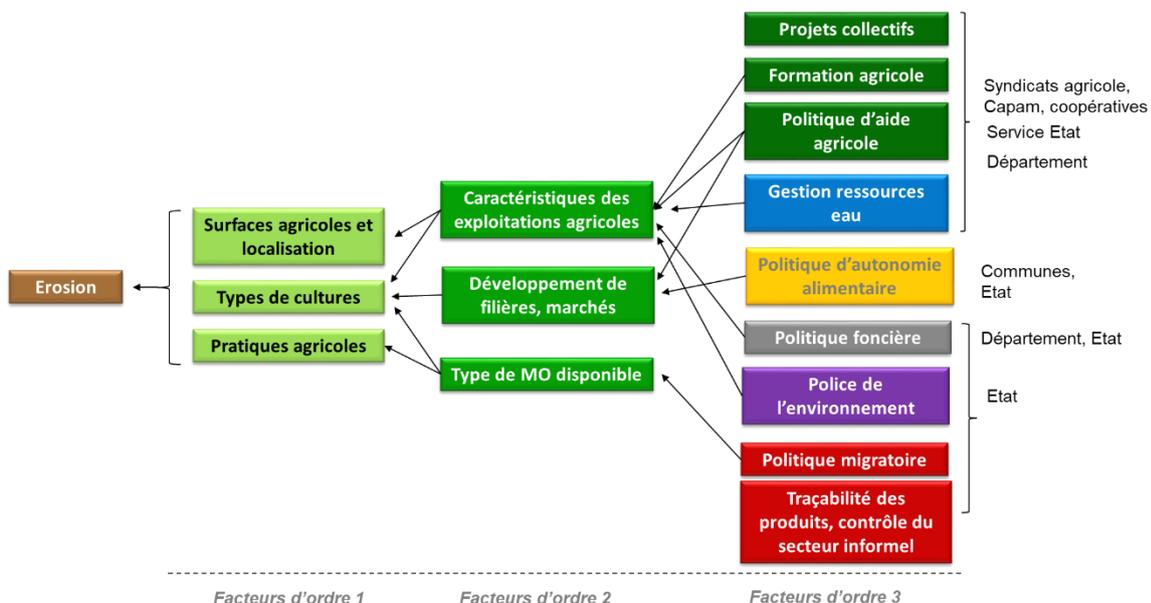


Figure 2 : Approche systémique des facteurs déterminant l'évolution future de l'érosion à Mayotte.

2.2. ETAPES DE LA DEMARCHE

La démarche de prospective participative a été réalisée en 5 étapes, qui se sont déroulées sur une durée de 4 mois.

1. La première étape a consisté à réaliser une **analyse historique** de l'évolution de l'agriculture, en s'appuyant sur (i) une revue de la littérature scientifique, (ii) une recherche dans les archives départementales et de l'ancien service de développement agricole de la DAAF¹, (iii) quelques entretiens réalisés avec des experts travaillant depuis de nombreuses années à Mayotte et (iv) des discussions avec des agriculteurs âgés (plus de 70 ans) dans le nord de l'île. Cette analyse rétrospective a permis d'ancrer les scénarios d'évolution future dans le contexte historique. Le résultat de cette analyse historique fera l'objet d'un rapport à part, en cours de rédaction.
2. Des entretiens complémentaires ont été réalisés avec des experts du secteur agricole afin de recueillir leur **vision de l'avenir de l'agriculture** à Mayotte. Ces entretiens ont en particulier permis de caractériser les forces et faiblesses de l'agriculture mahoraise et d'identifier les facteurs d'évolution, les tendances lourdes et les ruptures possibles. Les acteurs interrogés ont aussi partagé leur vision personnelle de l'évolution souhaitable de l'agriculture de Mayotte.
3. Sur la base de ces éléments, nous avons développé trois scénarios contrastés, décrivant chacun une évolution possible de l'agriculture à Mayotte. Ces scénarios intègrent, en les combinant, la plupart des hypothèses formulées par les acteurs rencontrés.
4. Les scénarios ont ensuite été mis en débat au sein de plusieurs groupes de travail selon une méthode décrite plus en détail dans la suite de ce rapport. Les débats ont permis de faire émerger une vision relativement partagée des enjeux et une vision d'une évolution souhaitable du secteur agricole à l'horizon 2035.

2.3. LE ROLE DES SCENARIOS DANS LA DEMARCHE

L'une des principales contraintes déterminant le choix de la méthode de travail est la faible disponibilité des participants aux ateliers. Ne disposant que de quelques heures pour réfléchir collectivement à l'évolution future de l'agriculture, il ne serait pas productif de partir d'une feuille blanche. L'utilisation de scénarios prédéfinis a donc pour principal but de faciliter et d'accélérer l'engagement des participants dans une réflexion prospective.

Les scénarios ont donc un **rôle instrumental** qui est rappelé aux participants lors des ateliers. Ceux-ci sont vivement invités à les critiquer, les déconstruire et les recomposer. La mise en débat de ces scénarios vise plus particulièrement à :

- Identifier les hypothèses qui peuvent faire consensus et celles pour lesquelles les visions des acteurs sont à priori irréconciliables ;
- Comprendre les différences fondamentales de connaissance, de valeurs ou d'idéologie qui expliquent les désaccords les plus marqués et identifier des compromis possibles sur certains points ;

¹ Les auteurs remercient M. Moustoifa Abdou, directeur adjoint de la DRTM, pour nous avoir donné accès à ces archives, en dépôt à la DRTM à Coconi.

- In fine, le débat vise à faire émerger une vision partagée (i) d'un futur tendanciel que l'on souhaite éviter, d'une part, et (ii) d'un futur souhaitable associé à un programme d'actions devant être engagées pour qu'il puisse se réaliser, d'autre part.

Les hypothèses qui constituent les scénarios reflètent volontairement la diversité des points de vue, des convictions et des valeurs portées par les acteurs du territoire, afin de permettre aux uns et aux autres de défendre – ou au contraire de critiquer – ces hypothèses. L'objectif est de pousser les participants à expliciter leurs visions et arguments, pour que les différents acteurs se découvrent mutuellement. L'un des objectifs des ateliers est d'engager un processus **d'apprentissage social**.

Le choix d'un **horizon temporel** éloigné (15 ans) vise à libérer les acteurs des postures officielles dans lesquelles leur fonction et l'actualité politique peut les enfermer, et de leur permettre d'exprimer leurs capacités d'analyse et d'exploration. La plupart des exercices de prospective considèrent un horizon temporel plus long (30 à 50 ans) mais 2035 a été choisi en accord avec le comité de pilotage du projet, compte tenu de la rapidité à laquelle l'agriculture et la société en général évoluent à Mayotte.

Le nombre de scénarios développés et mis en débat est volontairement limité à 3, l'expérience des auteurs ayant montré qu'il s'agit d'un niveau de complexité optimal pour faciliter une réflexion collective avec des acteurs hétérogènes (agriculteurs, ingénieurs, agents administratifs, etc.).

2.4. PRINCIPALES HYPOTHESES DES SCENARIOS

Chaque scénario décrit une trajectoire que l'agriculture pourrait suivre de 2020 à 2035, en mettant en évidence :

- (i) Les facteurs de changement (« drivers ») qui provoquent une évolution de l'agriculture ; il peut s'agir de facteurs extérieurs au territoire (i.e. pression migratoire), d'évolutions sociétales (i.e. perte d'attractivité du métier d'agriculteur), de changement de politique agricole, d'évolution de la demande des consommateurs (agriculture biologique), de l'apparition de nouveaux marchés (restauration collective), etc...
- (ii) La nature des transformations que l'agriculture subit en réponse à ces changements : évolution des productions ou des pratiques agricoles, de la structure des exploitations, des orientations technico-économiques, des filières et des marchés agricoles locaux, etc.
- (iii) Les impacts induits par cette évolution de l'agriculture sur l'environnement (détérioration ou protection des ressources naturelles, déboisement), sur l'économie de l'île, sur son niveau de dépendance / sécurité alimentaire, sur le climat social (i.e. tension avec la population en situation illégale).

Les trois scénarios mis en débat lors des ateliers sont les suivants :

- Le premier est un **scénario tendanciel** qui suppose que les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée en 2020 se maintiennent jusqu'en 2035, ce qui empêche le développement d'une agriculture professionnelle, performante et tournée vers le marché. Une agriculture de subsistance, composée de petits agriculteurs, essentiellement pluriactifs, se maintient donc. Ce scénario a pour but de faire réfléchir les acteurs aux conséquences d'une absence de politique de développement agricole volontariste. Les principales hypothèses de ce scénario sont listées dans le Tableau 1 ci-dessous.

1	Type d'exploitations agricoles	L'essentiel de la production est assuré par des petits agriculteurs pluriactifs, peu performants, tournés vers l'autoconsommation et cherchant prioritairement à maintenir leur occupation foncière.
2	Production	Les rendements agricoles et la production totale ont baissé en 15 ans.
3	Freine l'émergence d'une agriculture professionnelle	Cette petite agriculture familiale empêche le développement d'une agriculture professionnelle, modernisée et économiquement rentable en occupant tout le foncier et en tirant les prix vers le bas (marché informel, main d'œuvre non déclarée...).
4	Aides PAC	La plupart des petits agriculteurs disposent d'un code SIRET et bénéficient d'aides PAC.
5	Echecs des filières	De nombreux projets de développement de filières (commercialisation, transformation) se sont soldés par des échecs, la petite agriculture familiale alimentant trop irrégulièrement le marché (problèmes de qualité et de quantité).
6	Pénurie alimentaire	La sécurité alimentaire de Mayotte se dégrade, la dépendance aux importations augmente, et des situations de crise alimentaire apparaissent (pénurie, hausse des prix), impactant les populations les plus pauvres.
7	Environnement	Les espaces naturels continuent de se dégrader (déforestation, perte de fertilité des sols, baisse des ressources en eau), menaçant la durabilité de la production agricole.
8	Conflit social	La détérioration des conditions de vie des populations les plus pauvres génère un risque sérieux d'embrasement social.

Tableau 1 : Hypothèses du scénario 1

- Le deuxième scénario décrit une évolution résultant d'une politique agricole qui promeut le développement d'une **petite agriculture familiale tournée vers l'agroforesterie**. Ce scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est triple : (i) maintenir le plus grand nombre possible d'agriculteurs, (ii) tout en leur donnant les moyens de dégager des revenus et (iii) en visant le maintien d'une forme d'agriculture compatible avec la protection des ressources naturelles (eau, sol, forêt). Les principales hypothèses de ce scénario sont listées dans le Tableau 2 ci-dessous.

1	Régularisation foncière	Sur les terrains départementaux, les occupants coutumiers doivent signer une convention, payer un loyer et respecter un cahier des charges (agroforesterie).
2	Installation de jeunes dans le cadre familial	Quel que soit le statut du foncier, les propriétaires ou ayants droit regroupent les parcelles familiales, ils investissent et installent un jeune à la tête de chaque exploitation pour dégager un revenu (smic), tout en continuant de fournir des produits de base à la famille étendue.
3	Fermes agro-écologiques pilotes	Des fermes agro-écologiques pilotes sont créées pour démontrer la viabilité technico-économique de l'agroforesterie et entraîner une transformation à plus grande échelle.
4	Coordination des politiques publiques	Les acteurs publics coordonnent leurs politiques en faveur de l'agroforesterie en développant le conseil, la recherche, la formation et en orientant les aides publiques.

5	Emergence de nouvelles filières	Les productions diversifiées issues des exploitations en agroforesterie alimentent de nouvelles filières qui se structurent pour répondre à de nouvelles demandes (grandes surfaces, restauration scolaire).
6	Contrôle des marchés	L'Etat renforce le contrôle des marchés (traçabilité des produits, contrôles sanitaires), ce qui permet de réduire la concurrence de l'agriculture informelle.
7	Problème de main d'œuvre et occupation illégale	Des problèmes subsistent, notamment le manque de main d'œuvre (déclarée) et l'occupation sans convention des terrains les moins accessibles.

Tableau 2: Hypothèses du scénario 2

- Le troisième scénario suppose que la priorité des pouvoirs publics est **d'attirer des investissements** dans le secteur agricole et de **favoriser le développement d'une agriculture entrepreneuriale et modernisée**, capable de répondre à des marchés importants dont le développement est inéluctable à l'horizon 2035 (ex. restauration collective). Les principales hypothèses de ce scénario sont listées dans le tableau ci-dessous.

1	Redistribution du foncier public	Les occupants des terrains publics n'ayant pas régularisé le foncier sont évacués de force pour installer (avec un bail ou via des cessions) des agriculteurs porteurs de projets économiques.
2	Plus de production et de création de valeur	L'arrivée de porteurs de projets d'origine agricole (familles) ou extérieurs au secteur (investisseurs) professionnalise le secteur et dynamise la production (augmentation des rendements, de la diversité des productions, de la valeur économique).
3	Priorité aux zones à fort potentiel agricole	Les projets et les aides publiques sont principalement dirigés vers le développement des zones à fort potentiel agricole, qui bénéficient de projets d'équipement (infrastructures) portés par les collectivités.
4	Recentrage des aides PAC	Les aides publiques sont recentrées uniquement pour les agriculteurs professionnels.
5	Création d'un titre de séjour pour ouvrier agricole	La contrainte de main d'œuvre est levée par la création de titres de séjour agricoles saisonniers, permettant aux étrangers de travailler 6 mois par an dans le secteur agricole.
6	Contrôle de l'agriculture illégale	L'état applique une politique stricte et répressive à l'encontre de l'agriculture informelle (traçabilité des produits, destruction des cultures illégales, lutte contre le travail illégal).
7	Amélioration des conditions de vie des plus pauvres	La création d'un véritable marché du travail agricole améliore les conditions de vie des plus pauvres, réduit les tensions sociales et la pression sur les milieux naturels.

Tableau 3 : Hypothèses du scénario 3

2.5. PRESENTATION SOUS FORME DE COUPURES DE PRESSE FICTIVE

Les scénarios décrits ci-dessus sont présentés sous forme de coupures de presse fictives, datées en 2035. L'objectif est de faciliter la compréhension et l'appropriation des hypothèses par les participants, en utilisant un style journalistique et une forme narrative attractive. Les coupures de presse sont envoyées aux participants une dizaine de jours à l'avance.



Figure 3 : Coupures de presse fictive datées en 2035 et présentant les scénarios.

2.6. MISE EN DEBAT DES SCENARIOS AVEC LES ACTEURS

Concrètement, la réflexion prospective est organisée comme suit :

- Les scénarios sont mis en débat au sein de petits groupes, dont l'effectif ne doit pas dépasser 10 personnes pour garantir une discussion de qualité et une contribution effective de tous les participants.
- Les participants sont choisis de manière à assurer une diversité des points de vue, des manières de penser, des intérêts en jeu; c'est cette diversité qui permet un débat contradictoire et qui rend possible l'identification de solutions nouvelles.
- Une synthèse écrite des discussions ayant eu lieu dans chaque groupe est envoyée aux participants pour validation.
- A l'issue des ateliers, une réunion de mise en commun est organisée, à laquelle seront conviés tous les participants aux ateliers. Ce temps de mise en commun vise à stabiliser une vision commune de l'évolution souhaitée de l'agriculture et des leviers à actionner pour la réaliser.

Les ateliers se déroulent de la manière suivante :

- Les scénarios sont mis en débat successivement, chacun faisant l'objet d'une discussion de 45 minutes environ. Les participants sont invités à s'exprimer à tour de rôle, en effectuant un tour de table qui garantit que chaque personne puisse s'exprimer.
- Les participants sont ensuite invités à répondre à quelques questions par écrit (questionnaire), pour chaque scénario. Ils donnent également par écrit leur avis sur la

démarche de manière générale. A noter que ce questionnaire n'a pas été utilisé dans le groupe d'agriculteurs réunis à Mtsamboro en raison des difficultés que certains participants auraient éprouvé à le remplir. Seules 30 personnes (sur les 45) ont donc répondu à ce questionnaire.

Cinq groupes de travail ont été mis en place et réunis, mobilisant en tout 45 personnes:

- Un groupe d'agriculteurs ayant ou ayant eu un mandat de syndicaliste agricole ou étant/ayant été élu à la Chambre d'Agriculture – CAPAM- (8 personnes)
- Un groupe de conseillers agricoles, travaillant pour diverses institutions (le Conseil Départemental, la CAPAM, les coopératives, l'EPFAM, le lycée agricole, le RITA) soit 8 personnes en tout;
- Deux groupes d'acteurs institutionnels dont les politiques impactent directement ou indirectement le développement agricole : DAAF, ONF, Conseil Départemental, EPFAM, CAPAM, Conservatoire du Littoral, etc. (14 personnes).
- Un groupe de petits agriculteurs, choisis dans l'un des bassins pilote du projet Leselam (Bandrani), dans la partie Nord de l'île (15 personnes). La méthode de mise en débat a été légèrement adaptée pour ce dernier groupe, plusieurs agriculteurs ne s'exprimant qu'en shimaorais.

La réunion de restitution n'a pas permis de réunir tous les participants, mais chaque groupe était à minima représenté par une personne qui s'est fait le porte-parole du groupe et a résumé les discussions qui avaient eu lieu dans son atelier. Des personnes n'ayant pas pu participer aux ateliers ont également été invitées (26 participants au total).

3. Résultats : perception des scénarios par les acteurs

3.1. SCENARIO 1 : JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES

3.1.1. Perception générale

Ce scénario est perçu comme une représentation plausible d'une évolution tendancielle dans laquelle aucun des problèmes actuels n'a pu être résolu. La réalisation de ce scénario est jugée probable par 47% des participants ayant renseigné le questionnaire lors des ateliers² et non probable par 20%, les 33% restant ayant un point de vue mitigé (Figure 4). Le scénario est par ailleurs unanimement perçu comme une évolution non souhaitable.

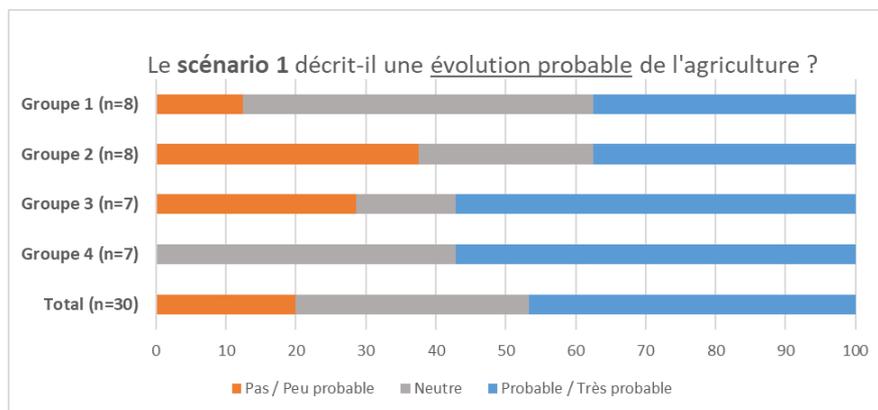


Figure 4 : Perception du caractère probable du scénario 1 (par groupe hors agriculteurs et pour l'ensemble des participants)

3.1.2. Pour les pessimistes : « Surtout pas ça mais ça pourrait bien arriver ! »

Près de la moitié des participants considèrent que la réalisation de ce scénario est probable pour deux raisons : (i) il offre une description réaliste des principaux problèmes qui freinent actuellement le développement de l'agriculture ; et (ii) les problèmes qu'il décrit ne pourront pas être résolus en 15 ans. Les principaux problèmes cités sont les suivants :

- Le foncier est le principal facteur qui freinera le développement d'une agriculture professionnelle. Compte tenu de l'attachement des Mahorais à la terre, et de la sensibilité politique de cette question, il est peu probable que les problèmes d'occupation illégale ou sans titre des terrains publics, d'indivision, de morcellement des parcelles puissent être résolus en 15 ans. De plus, l'urbanisation grignotera inéluctablement les espaces agricoles à plus fort potentiels, car ce sont aussi les moins coûteux à aménager.
- Les agriculteurs manquent et continueront de manquer de compétences en gestion, de capacité d'autofinancement et plus généralement de vision à long terme, ce qui freinera très fortement le développement d'une agriculture entrepreneuriale d'ici 15 ans.

² Le questionnaire utilisé dans les ateliers n'a pas été soumis aux agriculteurs réunis à Mtsamboro car sa compréhension aurait été problématique. Les chiffres présentés dans le rapport sont donc exclusivement basés sur la réponse des 30 participants aux 4 premiers ateliers.

- La persistance des principaux problèmes que sont le vol au champ, l'absence d'infrastructures (pistes, électricité, eau), les difficultés à recruter de la main d'œuvre formée, les contraintes de commercialisation, risquent de décourager les agriculteurs professionnels qui s'installent.
- Les problèmes actuels ne pourront être qu'accentués par le changement global qui affecte l'île, notamment le changement climatique (réduction de la durée de la saison des pluies), la croissance démographique, l'urbanisation qui grignote les terres agricoles et la perte d'attractivité du métier d'agriculteur aux yeux d'une jeunesse dont le mode de vie et les aspirations s'occidentalisent.
- Les facteurs spécifiques à Mayotte expliquant le manque d'efficacité des politiques publiques dans le secteur agricole sont peu susceptibles d'évoluer d'ici 15 ans (fort turnover au sein des services de l'Etat, difficulté d'adapter des solutions nationales aux problèmes de Mayotte, difficultés de fonctionnement de la CAPAM, etc.). Les aides PAC pourraient même accentuer certains problèmes si elles ne sont pas mieux ciblées.
- Les risques associés à un « non-développement » agricole sont réels : risque de pénurie alimentaire, qui aggraverait des tensions sociales déjà très fortes, accentuation de la surexploitation des ressources naturelles (déboisement et surpâturage en forêt, érosion des sols).

3.1.3. Pour les optimistes : « Le changement est déjà en marche »

Les participants les plus optimistes (20%) considèrent en revanche que ce scénario dramatise la situation pour plusieurs raisons :

- Les acteurs publics (Etat, département, EPFAM) ont déjà engagé des actions visant à résoudre les problèmes décrits dans ce scénario ; des projets pilotes ont vu le jour, dont la création de quelques grands équipements (abattoir, PER, etc.), la création de parcs agro-écologiques pilotes ; enfin, ces acteurs œuvrent dans le sens d'une coordination de leurs politiques publiques (Orientations Stratégiques Agricoles de Mayotte, Etats Généraux de l'Agriculture).
- La démographie fait que de nombreux jeunes vont arriver sur le marché du travail dans les années à venir et l'agriculture va nécessairement représenter un débouché pour nombre d'entre eux, notamment ceux formés au lycée agricole de Coconi ; cela conduira à un renouvellement des exploitants agricoles, aujourd'hui très âgés, ce qui facilitera le changement.
- Le changement de génération modifiera aussi l'attachement des mahorais à la terre, les plus jeunes ayant un lien plus distant à cette ressource, ce qui facilitera le regroupement familial du foncier et l'émergence de petites exploitations familiales professionnelles.
- De nouveaux marchés émergent, offrant des opportunités réelles de développement agricole dont certaines exploitations professionnelles sauront se saisir (demande de produits de qualité de la part de certains ménages, demande pour les cuisines centrales, etc.).

3.1.4. Perception des hypothèses

La perception des principales hypothèses (*Figure 5*) constitutives du scénario est restituée dans le graphique suivant. Il montre notamment que les avis sont très partagés concernant quelques hypothèses, notamment :

- H2 qui suppose une baisse des rendements et de la production agricole ;

- H3 qui considère que l'agriculture de subsistance freine le développement d'une agriculture professionnelle ; la coexistence de plusieurs types d'agriculture semble possible et souhaitable à de nombreux participants ;
- H4 qui suppose que la plupart des agriculteurs bénéficient des aides PAC en 2035, ce qui impliqueraient qu'ils cotisent tous à la MSA, hypothèse peu crédible compte tenu du coût.
- H6 hypothèse relative au risque de pénurie alimentaire, qui doit être relativisé par l'importance des importations de produits alimentaires qui permettraient de compenser une éventuelle baisse de production agricole locale.

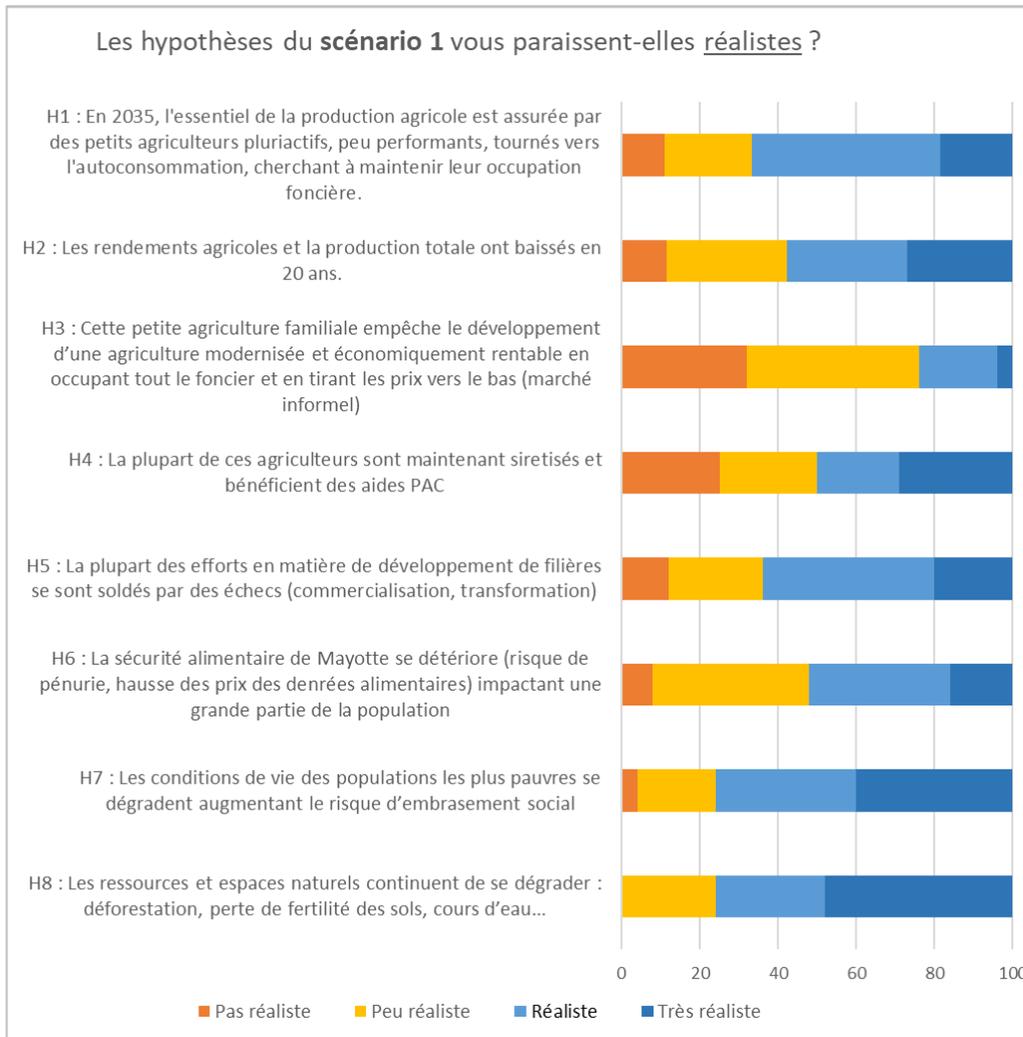


Figure 5 : Perception des hypothèses du scénario 1 par les participants aux ateliers (hors agriculteurs, N=30)

3.2. SCENARIO 2 : L'AGROFORESTERIE FAMILIALE

« Ce scénario, c'est un peu le monde des bisounours mais je l'aime bien, c'est le rêve que je fais quand je dors » - un membre du groupe de conseillers agricoles.

3.2.1. L'expression d'un projet souhaitable mais nécessitant des adaptations pour être crédible

Pour 80% des participants, ce scénario décrit globalement une **évolution souhaitable** de l'agriculture car il permet de concilier développement économique, paix sociale et protection de l'environnement au sens large. Le modèle proposé est considéré comme globalement adapté aux conditions techniques, sociales et économiques de Mayotte. L'agroécologie au sens large correspond aux savoirs et aux pratiques traditionnelles, dont la performance peut être améliorée via de la formation et de petits investissements (debrousailleuses, motoculteurs, etc.) qui sont accessibles aux petits agriculteurs.

Au-delà de la vision qu'il propose, l'intérêt de ce scénario est aussi de contenir des propositions d'actions concrètes pouvant conduire à sa réalisation. Celle-ci est jugée plutôt probable par les près de 2/3 des participants, tandis que 20% considèrent ce scénario irréaliste (Figure 6).

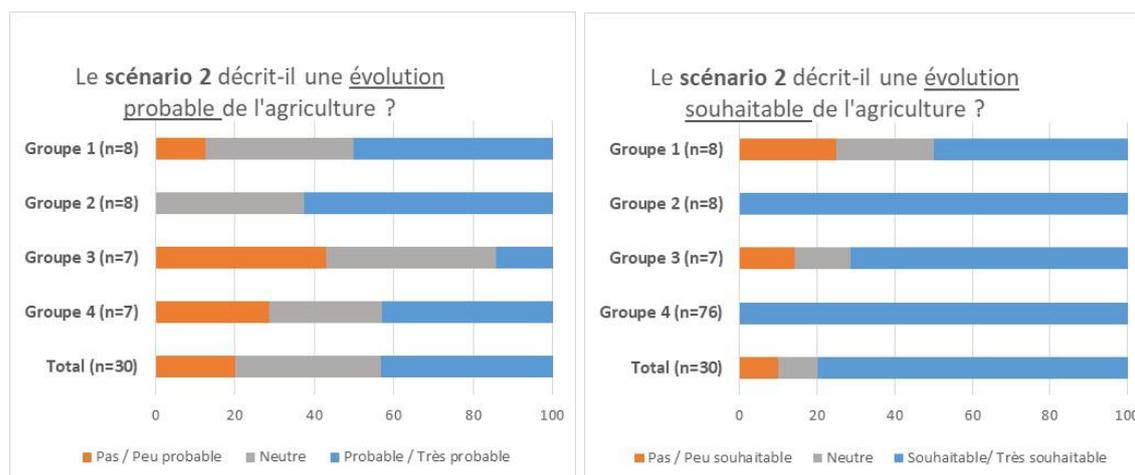


Figure 6 : Perception du caractère **probable** (gauche) et **souhaitable** (droite) du scénario 2 (par groupe hors agriculteurs et pour l'ensemble des participants)

Les participants proposent néanmoins plusieurs **adaptations** permettant de rendre ce scénario plus réaliste :

- Il faut promouvoir la notion **d'agroécologie** au sens large, et non celle d'agroforesterie ; l'utilisation d'arbres peut être inscrite dans les itinéraires techniques qui seront préconisés, mais il peut s'agir d'espèces fruitières, pas nécessairement forestières. Il faut également inclure une composante **élevage** (bovin, avicole) dans le modèle d'agroécologie proposé.
- L'installation de jeunes et le développement d'exploitations professionnelles se fera probablement plus facilement **hors cadre familial** que via un regroupement des parcelles au sein des familles.
- L'accès au foncier public (département) via des conventions doit être considéré comme la solution ultime, après avoir proposé **l'accession à la propriété**. Les familles

parviendront à dégager les fonds nécessaires pour acheter des terres si la possibilité leur en est offerte. Cela permettrait de réduire le nombre de conventions que le Département aurait à gérer (capacité limitée).

- Il est utopique de penser que des exploitations familiales puissent **simultanément assurer trois fonctions** : une fonction sociale (alimentation de la famille étendue), une fonction économique (dégager un revenu de niveau Smic) et une fonction environnementale (produire de manière extensive pour générer des services écosystémiques). On assistera nécessairement à une différenciation entre des exploitations tournées vers le marché (situées dans les espaces agricoles à fort potentiel) et d'autres visant l'autoconsommation (plutôt situées dans les zones enclavées, en forte pente).
- Il pourrait être préférable de **concentrer les aides techniques et financières** sur une catégorie d'exploitations familiales souhaitant se professionnaliser, afin de maximiser la production alimentaire.

3.2.2. Les conditions nécessaires au succès de ce scénario sont nombreuses

Les principales conditions de succès identifiées par les participants qui croient en la réalisation de ce scénario sont les suivantes :

- Les **élus mahorais** doivent s'engager avec conviction en faveur du développement agricole et « *ne plus le considérer comme le parent pauvre de l'économie de l'île* ». L'affirmation de cette volonté politique sera indispensable pour (1) mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires pour accompagner la transformation décrite dans le scénario, (2) régler les problèmes décrits dans le premier scénario (notamment le foncier) et (3) changer le regard de la société sur l'agriculture afin de la rendre attractive et susciter des vocations et des investissements.
- Le succès de ce scénario suppose également **que l'Etat soit très présent** sur ses missions régaliennes (insécurité rurale, encadrement du marché foncier, contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires, etc.).
- Les **intercommunalités et les associations locales** d'agriculteurs doivent être activement impliquées dans la mise en œuvre de ce scénario, afin d'agir en complémentarité de l'action de l'État et du Département.
- Le scénario suppose une **transformation en profondeur de la société rurale** : il faudra engager et former un grand nombre d'agriculteurs dans cette transition agro-écologique et économique. Il sera nécessaire que le rapport au foncier évolue au sein des familles. Le défi est de taille compte tenu de l'effectif du public visé (plusieurs milliers de familles agricoles) et à l'ampleur de la transformation technique, économique et sociale qui est envisagée dans ce scénario.
- Le **modèle technico-économique d'agriculture** que le scénario souhaite promouvoir devra être construit très rapidement. Il s'agit d'un modèle relevant de **l'agroécologie** au sens large (sans forcément relever de l'agroforesterie) qui doit permettre de faire émerger une agriculture familiale professionnelle, productive et rentable à petite échelle et respectueuse de l'environnement. Ce modèle ne pourra pas reposer que sur des productions vivrières, il devra aussi intégrer des cultures de rente à forte valeur ajoutée, destinées à l'export – hors Mayotte) et bénéficiant de l'image « made in France ». Ce n'est

que lorsque ce modèle sera stabilisé que toutes les actions de formation et de conseil ainsi que les politiques d'aides économiques pourront être définies.

- **L'accès à un foncier sécurisé** reste une condition absolue du développement de ce type d'agriculture. Le succès du scénario suppose donc qu'un véritable marché foncier agricole émerge, permettant l'installation hors cadre familial (laquelle reste considérée comme très problématique) et avec une garantie supérieure à celle des conventions proposées dans le scénario.

3.2.3. Perception des hypothèses

La perception des principales hypothèses constitutives du scénario est restituée dans le graphique suivant (*Figure 7*). Il montre notamment que les avis sont très partagés concernant quelques hypothèses, notamment :

- H1 qui suppose que le Département gère la mise en valeur du foncier qu'il détient via des **conventions**. Cela suppose la mobilisation de moyens très importants pour :
 - faire signer des conventions et vérifier le respect des cahiers des charges associés,
 - évacuer certains occupants et gérer les conflits potentiellement violents qui s'ensuivront,
 - conseiller les agriculteurs. Une approche similaire mise en œuvre dans les années 1990 s'était soldée par un échec, malgré la mobilisation de moyens humains et financiers importants.
- H2 qui suppose que les **occupants coutumiers regroupent leurs parcelles** pour signer une convention et en confie la gestion à un jeune agriculteur. Cette hypothèse est jugée globalement peu crédible.
- Enfin, les deux hypothèses relatives à une meilleure coordination des acteurs publics et un renforcement de l'Etat dans ses missions régaliennes sont jugées assez peu réalistes.

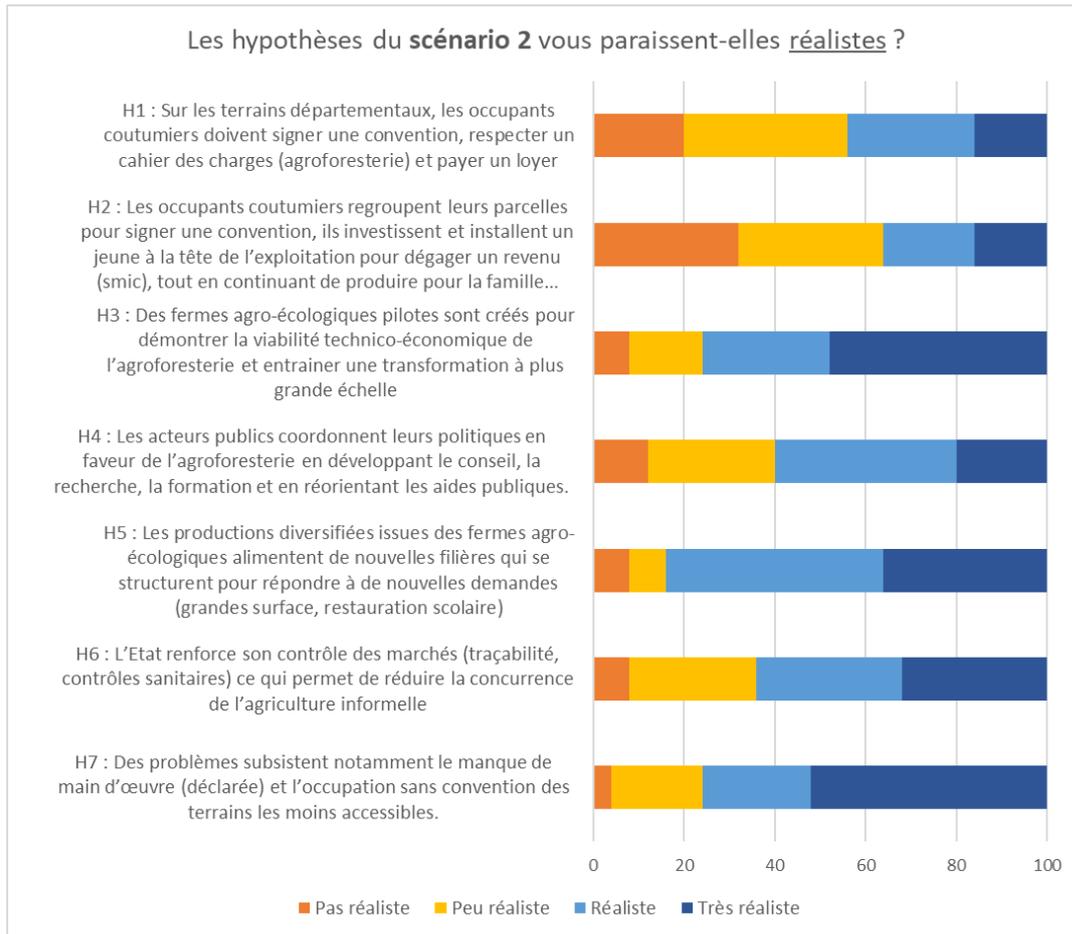


Figure 7 : Perception des hypothèses du scénario 2 par les participants aux ateliers (hors agriculteurs, N=30)

3.3. SCENARIO 3 : POUR UNE AGRICULTURE PROFESSIONNELLE

3.3.1. Perception générale : une menace existentielle mais présentée de manière exagérément pessimiste

Ce scénario suscite des réactions assez contrastées, comme l'illustre la *Figure 8* ci-dessous. De manière qualitative, on retiendra que :

- Pour les agriculteurs, une partie des syndicalistes et certains techniciens, ce scénario est perçu comme une **menace existentielle** et doit donc être évité à tout prix.
- La plupart des participants reconnaissent que ce scénario est **caricatural** et que le développement d'une agriculture à vocation commerciale et portée par des investisseurs ne pourra jamais être aussi importante que ce scénario le propose.
- Enfin, d'autres participants jugent que la réalisation partielle de ce scénario est **inévitabile**, considérant que l'installation de grandes exploitations modernes et très bien dotées en capital peut avoir un effet positif sur le développement agricole de Mayotte et qu'une telle agriculture verra probablement le jour, bien que sous une forme plus réduite que décrite dans le scénario.

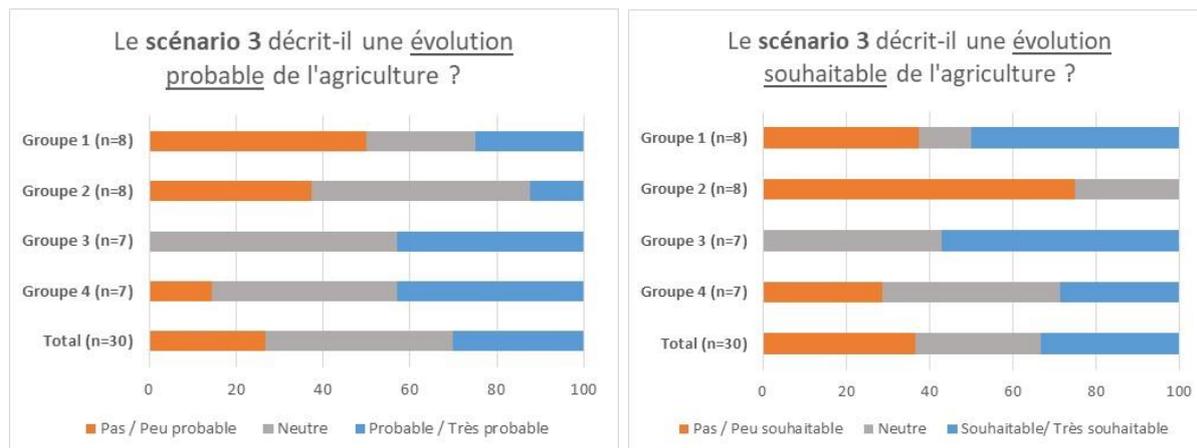


Figure 8 : Perception du caractère **probable** (gauche) et **souhaitable** (droite) du scénario 3 (par groupe hors agriculteurs et pour l'ensemble des participants).

3.3.2. Une menace existentielle

Pour les agriculteurs et une partie des conseillers agricoles, ce scénario est très anxiogène. Tel que présenté dans la coupure de presse, il est perçu comme une **menace existentielle** car il remet en cause l'existence même de la très petite agriculture familiale, celle qui permet à chaque Mahorais d'avoir un accès à la terre (ce qui est considéré comme déterminant l'identité mahoraise) et qui remplit de multiples fonctions sociales et culturelles.

Le scénario véhicule donc la menace de **dépossession** des Mahorais de leurs terres ancestrales, au profit d'acteurs extérieurs au territoire, d'investisseurs Mahorais, Réunionnais, métropolitains ou étrangers. « *Si ce scénario se produit, on n'aura plus que nos yeux pour pleurer* » résume un syndicaliste agricole. Plusieurs participants ont fait le parallèle avec la situation aux Antilles où tout le foncier est aux mains de seulement quelques propriétaires terriens.

Un autre risque associé au développement d'une agriculture « capitaliste » telle que décrite dans ce scénario est de nature **environnementale**. Des investisseurs auront nécessairement recours à des pratiques plus intensives, consommatrices d'intrants chimiques. L'organisation et la grande taille des parcelles, ainsi que la concentration des cultures sera très défavorable au fonctionnement des écosystèmes (baisse de la biodiversité, du couvert arboré, risque de développement de bio-agresseurs).

3.3.3. Un scénario trop caricatural pour se réaliser

Les participants pondèrent ce sentiment de menace en précisant que, quelles que soient les politiques mises en place pour favoriser l'émergence d'une agriculture moderne et capitaliste, elle ne pourra se développer que de manière très limitée, du fait des contraintes suivantes :

- Il existe peu de surfaces agricoles favorable à l'accueil d'exploitations de taille moyenne, bénéficiant de conditions géographiques (pentes faibles) et agronomiques (sols) favorables ; les zones enclavées et en pente n'étant pas attractives pour des investisseurs, elles resteront aux mains de petits agriculteurs.
- Le prix du foncier est excessivement élevé par rapport au profit qu'un investisseur peut espérer dégager d'une activité agricole même performante. Le seuil de rentabilité a été estimé à 2.5 €/m² (source Epfam) alors que le prix de marché est aujourd'hui de 18€/m².

- L'eau sera un facteur limitant le développement d'une agriculture portée par des investisseurs, d'autant que le changement climatique risque de raccourcir la saison des pluies. Il sera néanmoins peut-être possible de développer quelques projets de retenues, localisés et permettant de développer des « poches » d'agriculture moderne, rentable et capitalisée.
- L'hypothèse d'évacuation massive des occupants coutumiers sans titre pour y installer des investisseurs est jugée assez irréaliste, aucune tentative de ce genre n'ayant jamais abouti à Mayotte ; s'il est crédible que quelques projets voient le jour, ils ne pourront pas être généralisés sans générer une contestation sociale de grande ampleur (plusieurs participants utilisent le terme de « guerre civile »).
- Les investisseurs extérieurs à Mayotte ne seront pas légion, et il n'y aura pas suffisamment de porteurs de projets locaux ayant les compétences nécessaires pour mobiliser les financements et résoudre le nombre incalculable de difficultés qu'ils rencontreront sur leur route (gestion, administration, vision). On rappelle que l'agriculture mahoraise n'est entrée dans l'économie marchande que récemment, il est utopique de voir émerger une classe nombreuse d'entrepreneurs agricoles en 15 ans.
- Le scénario est jugé comme excessivement optimiste concernant la contribution potentielle des investisseurs au développement agricole et économique de l'île. Selon eux, les investisseurs chercheront à mécaniser le plus possible pour s'affranchir de la main d'œuvre (peu de création d'emploi) et les profits dégagés ne seront probablement pas réinvestis dans l'agriculture à Mayotte. Ils craignent aussi que certains investisseurs détournent les dispositifs d'aide à leur disposition (ex. cité : conversion de terres agricoles en zones constructibles). Enfin, ces projets n'étant pas développés avec la population locale (mais contre sa volonté), ils seront probablement peu durables et moins résilients qu'une autre forme d'agriculture plus familiale.

Pour reprendre les termes d'un conseiller agricole :

« C'est un peu le scénario bourrin, on ne sait pas comment faire alors on vire tout le monde et on reconstruit un système inspiré de la métropole qui ne tient pas compte des réalités locales ».

3.3.4. ... mais qui se réalisera partiellement, qu'on le veuille ou non

L'agriculture entrepreneuriale et capitaliste décrite dans ce scénario est cependant la seule à pouvoir répondre (au moins en partie) à certaines demandes, notamment celles des futures cuisines centrales et de la grande distribution. Il est en effet peu probable que la petite agriculture décrite dans le scénario 2 parvienne, en 15 ans, à produire suffisamment et à structurer des filières pour répondre à ces demandes. Les pouvoirs publics développeront donc nécessairement des politiques publiques visant à faciliter l'installation d'investisseurs agricoles. « Quand les gens ne savent pas s'organiser, c'est le capital qui gagne. » - un membre d'un groupe d'acteurs institutionnels.

L'arrivée d'investisseurs dans le paysage agricole de Mayotte, qu'ils soient locaux ou extérieurs, aura un effet d'entraînement sur l'agriculture familiale : diffusion du progrès technique, structuration de filières et de marchés dont l'agriculture familiale pourra bénéficier et in fine émergence de petits entrepreneurs agricoles. Cet effet d'entraînement serait augmenté par (i) un recentrage des aides vers ceux qui portent réellement des projets de développement et (ii) la création du titre de séjour agricole, donnant accès à une main d'œuvre en règle, plus stable, plus qualifiée.

3.3.5. Perception des hypothèses

La perception des principales hypothèses constitutives du scénario est restituée dans le graphique suivant (Figure 9).

De manière assez surprenante, deux hypothèses en rupture avec la situation actuelle sont jugées relativement réalistes :

- H1 selon laquelle les occupants n'ayant pas régularisé leur foncier puissent être évacués (réaliste pour plus de 75%)
- H5 selon laquelle la création d'un titre de séjour agricole permet de lever la contrainte de main d'œuvre (réaliste pour 70%)

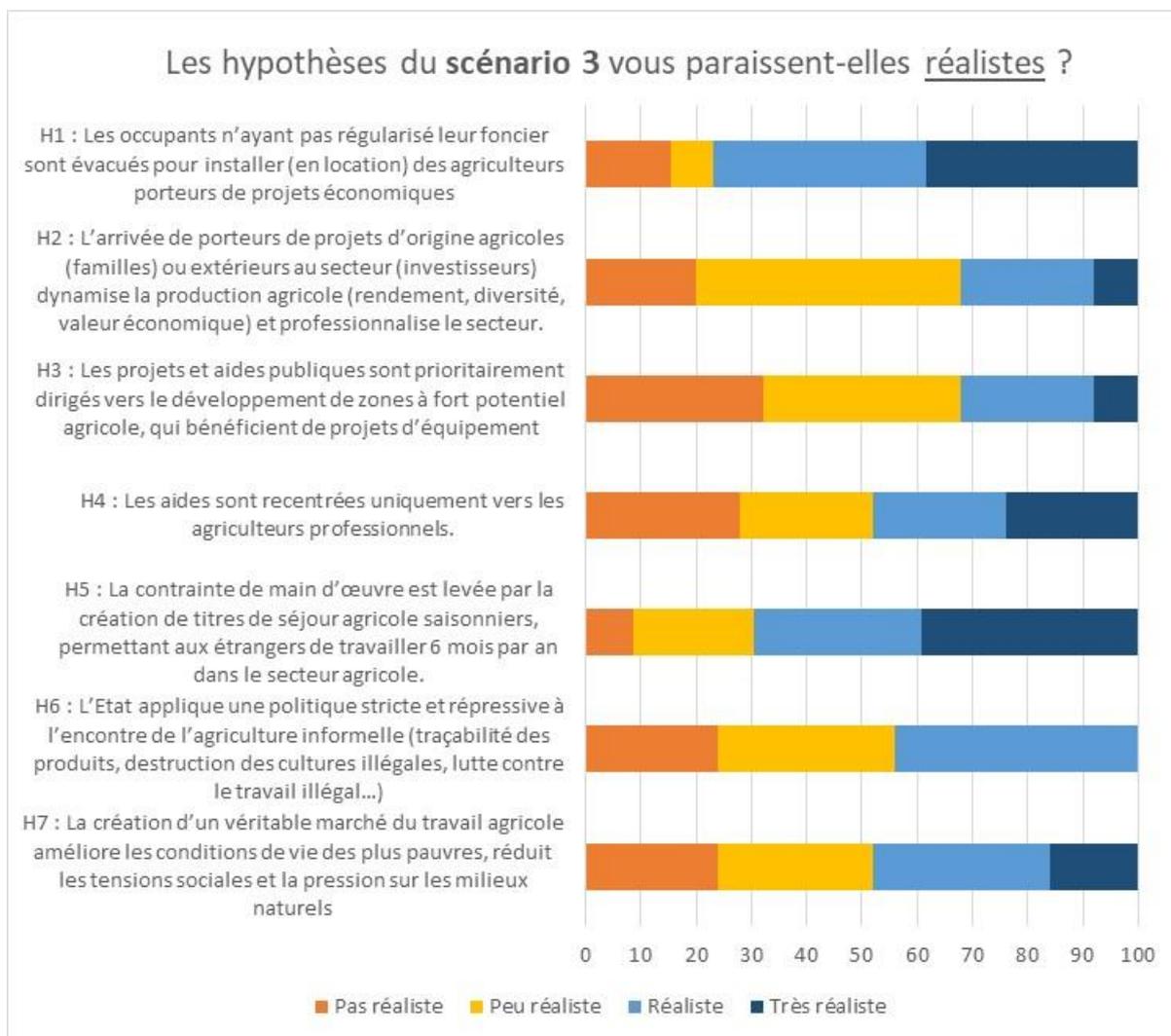


Figure 9 : Perception des hypothèses du scénario 3 par les participants aux ateliers (hors agriculteurs, N=30)

Plusieurs autres hypothèses sont en revanche jugées modérément ou peu réalistes :

- L'hypothèse H2, selon laquelle l'arrivée d'investisseurs locaux ou extérieurs dynamiserait le secteur agricole et professionnaliserait le secteur, soulève un certain scepticisme (70% pas ou peu réaliste) ;

- H3 et H4 qui supposent que les aides publiques sont principalement dirigées vers les agriculteurs professionnels et quelques zones à fort potentiel agricole sont également jugées peu réalistes, les participants considérant qu'il est peu probable que les autres zones / types d'agriculteurs soient délaissés ;
- H6 qui suppose que l'état applique une politique stricte et répressive à l'égard de l'agriculture informelle, les participants doutant des moyens disponibles pour atteindre ce résultat ;
- H7 selon laquelle la création d'un véritable marché du travail agricole, porté par une agriculture capitaliste, améliore les conditions de vie des plus pauvres est jugée peu crédible, car contradictoire avec ce que l'histoire de l'agriculture dans le monde nous a appris.

3.4. SYNTHÈSE

Globalement, les trois scénarios sont perçus comme suit (voir *Figure 10*) :

- Le scénario 1 « **jusqu'à l'épuisement des ressources** » représente une évolution que personne ne souhaite voir se réaliser mais qui est malheureusement jugée relativement probable dans ses grandes lignes, même si la description du scénario est exagérément pessimiste.
- « **L'agroforesterie familiale** » (S2) décrit un futur souhaité par près de 80% des participants et donc la réalisation est jugée modérément probable (>45%) compte tenu de l'ampleur des problèmes à résoudre pour le réaliser en une durée jugée très courte (15 ans).
- Enfin le scénario 3, « **Pour une agriculture professionnelle** » décrit une évolution que seulement 30% des participants jugent souhaitable et dont la réalisation est aussi jugée peu probable, le scénario étant considéré comme trop caricatural.

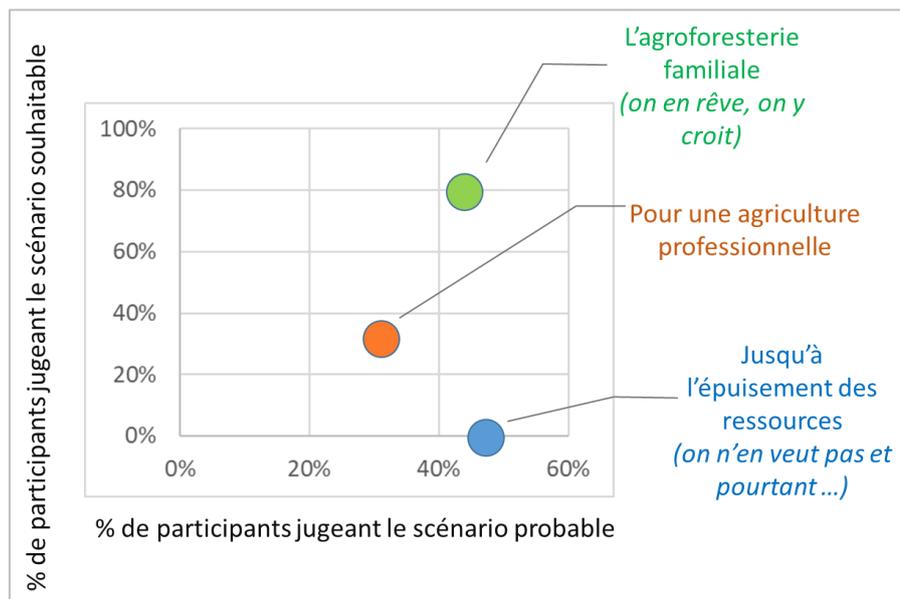


Figure 10 : Perception du caractère probable (verticalement) et souhaitable (horizontalement) des trois scénarios (hors agriculteurs, N=30).

4. Conclusion

4.1. VERS UNE VISION PARTAGEE DU FUTUR

Les discussions font émerger les **points de consensus** suivants :

- Les scénarios ont été une base utile pour stimuler les discussions mais aucun ne peut être considéré comme une représentation réaliste, probable ou souhaitable de l'agriculture mahoraise en 2035.
- Les scénarios opposent trop l'agriculture familiale et l'agriculture professionnelle, alors que les deux peuvent être améliorés en parallèle. L'agriculture familiale ne doit pas être perçue négativement : elle remplit de nombreuses fonctions sociales ; elle peut être très productive si elle est bien encadrée ; enfin, elle est résiliente, notamment du point de vue économique car reposant sur une bonne maîtrise des coûts de production (faible niveau d'intrants).
- En 2035, l'agriculture de Mayotte ressemblera certainement à une combinaison des trois scénarios. Certains des problèmes évoqués dans le scénario 1 auront été résolus, mais pas tous (notamment le foncier). Plusieurs types d'exploitations cohabiteront certainement : une agriculture de subsistance (telle que décrite dans le scénario 1), qui continuera de remplir différentes fonctions sociales ; une agriculture familiale professionnelle, tournée vers l'agroécologie (telle que décrite dans le scénario 2) ; et une agriculture portée par des investisseurs (scénario 3), capable de répondre à la demande de certains gros marchés.
- Les pouvoirs publics devront développer une politique agricole reposant sur trois piliers, traitant différemment chacun des trois types d'exploitations listés ci-dessus.
- Enfin, quelle que soit la volonté politique et les moyens mis en œuvre, l'agriculture ne pourra pas se transformer au rythme décrit dans les scénarios. L'agriculture vivrière de Mayotte n'est entrée dans une logique de marché que récemment, et encore de manière très partielle. Il est rappelé qu'une telle transformation a pris des décennies en métropole alors qu'elle était accompagnée d'une politique très volontariste.

4.2. CHANTIERS PRIORITAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE A MAYOTTE

Les débats ont également fait émerger un consensus autour de chantiers qui doivent être traités en priorité par tous les acteurs pour favoriser le développement agricole à Mayotte (voir *Figure 11*).

4.2.1. Gestion du foncier

L'avenir de l'agriculture Mahoraise dépendra en grande partie de la manière dont les différents problèmes relatifs au foncier agricole seront résolus. Les participants ont en particulier identifié trois problématiques à traiter en priorité.

- La première est la **mise en place d'un véritable marché foncier agricole**, permettant l'installation d'agriculteurs professionnels hors cadre familial. Les structures qui encadrent ce marché devraient être mises en place assez rapidement (l'Epfam ayant mission de SAFER, commission consultative paritaire des baux ruraux, modèle de bail, etc.) mais cela ne suffira pas à faire émerger un marché. L'un des principaux problèmes à résoudre est de différencier le marché du foncier agricole de celui du foncier constructible, afin que

le prix du foncier agricole s'établit à un niveau cohérent avec sa productivité réelle (estimé à 2.5 €/m²). Pour cela, il faut impérativement faire respecter le code de l'urbanisme et empêcher la construction d'habitation sur les terrains agricoles – allant si nécessaire jusqu'à détruire les habitations construites illégalement. Sans cela, l'ensemble du foncier de Mayotte restera évalué et échangé au prix du foncier constructible.

- La seconde problématique est celle de la **régularisation du foncier des occupants coutumiers**. En dépit des efforts réalisés par le Département, sur la base des travaux du CNASEA, de nombreux agriculteurs susceptibles de pouvoir régulariser leurs terrains ne l'ont pas encore fait, faute d'accompagnement juridique. Un effort particulier doit être réalisé pour accélérer le traitement administratif des dossiers, qui est considéré comme excessivement long par le monde agricole.
- La troisième problématique est la **protection du foncier agricole contre l'étalement urbain**. Les documents de planification doivent être appliqués avec fermeté, pour éviter que les meilleures terres agricoles, qui sont aussi les plus faciles et les moins coûteuses à urbaniser, ne soit irréversiblement perdues pour l'agriculture.

4.2.2. Gouvernance

- Une meilleure coordination des politiques publiques est jugée essentielle pour accompagner la transformation de l'agriculture à Mayotte. Cet enjeu de coordination concerne les services de l'Etat, le département, la CAPAM dont la capacité doit être renforcée, l'EPFAM, la formation agricole et la recherche. Certains participants suggèrent la création d'un Institut Technique, sur le modèle de ceux qui fonctionnent dans d'autres DOM.
- Compte tenu des enjeux soulevés ci-dessus, le développement agricole ne réussira que s'il s'appuie sur des acteurs opérant à l'échelle locale. Il faudra notamment impliquer les intercommunalités, qui représentent un échelon intermédiaire entre la commune (difficulté des élus à s'extraire des pressions locales) et celle du département (trop éloigné du terrain pour le portage de certains projets). L'implication d'associations ou de groupements d'agriculteurs est aussi à favoriser. Tout l'enjeu consiste à articuler l'action de ces différents niveaux de décision dans une nouvelle forme de gouvernance.

4.2.3. Economique

- Les modalités d'attribution des **aides publiques** (PAC, FEADER) doivent être repensées pour favoriser le développement d'exploitations professionnelles (familiales et entrepreneuriales), en développant la capacité des exploitations ciblées à mobiliser ces aides (compétences en gestion, préfinancement). Les incohérences entre ces aides et certaines politiques publiques doivent être identifiées et corrigées (par exemple l'attribution d'aides PAC à des agriculteurs occupant illégalement des terrains publics, du conservatoire du littoral notamment).
- La question du **contrôle des marchés informels** mérite une réflexion approfondie car leur régulation (notamment l'instauration d'une meilleure traçabilité des produits) permettrait de réduire les problèmes de vols et de respecter des normes sanitaires (contrôle des produits phytosanitaires). Il ne saurait être question de les interdire car ces marchés font partie de la culture mahoraise, il n'existe pas de circuit de distribution alternatif et ils permettent d'écouler les produits issus de l'agriculture formelle. La mise en place de normes de traçabilité est en soi un chantier important.

4.2.4. Technique

- Les organismes de formation et de conseil agricole manquent cruellement de **références technico-économiques** pouvant servir de modèles pour le développement d'une agriculture fondée sur les principes de l'agroécologie (telle que décrite dans le scénario 2), ou pour des exploitations de plus grandes tailles (telles que décrite dans le scénario 3). Ces références sont à créer rapidement, en mobilisant conjointement toutes les compétences disponibles dans les différentes organisations. Pour certains participants, la création d'un institut technique pourrait permettre de prendre en charge cet enjeu.
- La question de l'eau et du développement éventuel de l'irrigation est également jugée prioritaire. Il conviendrait d'identifier rapidement les bassins versant sur lesquels peut être développés des systèmes d'irrigation, sans entrer en concurrence avec l'accès à l'eau potable, et d'évaluer les volumes potentiellement disponibles (donc les surfaces irrigables). Cette information conditionnera le type d'agriculture pouvant être développé. Cette question est abordée dans d'autres arènes notamment la révision du SDAGE, les états généraux de l'agriculture et les Orientations Stratégiques de l'Agriculture à Mayotte.

4.2.5. Politique

Enfin, les participants insistent sur le fait que le développement de l'agriculture ne se fera pas sans le **soutien politique des élus** au niveau départemental et local. Leur implication active est une condition nécessaire à la résolution de nombreux problèmes dont ceux en lien avec le foncier. Leur soutien explicite est aussi nécessaire pour motiver l'engagement des jeunes dans ce secteur et l'injection de capitaux. Ils doivent changer de posture par rapport à cette activité et ne plus donner l'impression, par leurs discours et les politiques qu'ils promeuvent, que l'agriculture n'est qu'une « voie de garage » pour ceux qui ne parviennent pas à se construire un avenir dans d'autres secteurs.

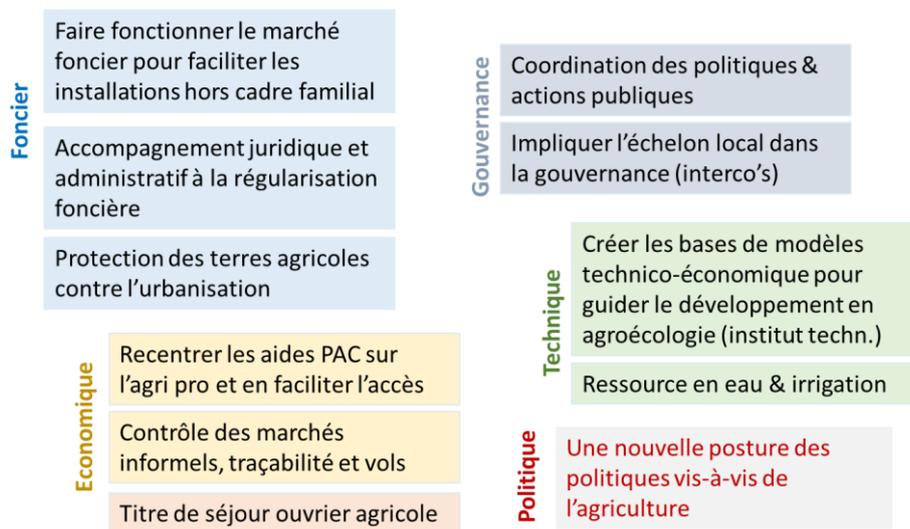


Figure 11 : Chantiers prioritaires pour le développement agricole à Mayotte

4.3. EVALUATION DE LA DEMARCHE

La démarche de prospective participative déployée dans le cadre du projet LESELAM a globalement été appréciée par les participants. Plus des trois quarts des participants (hors agriculteurs) ont déclaré avoir pu s'exprimer comme ils le souhaitaient au cours des ateliers (*Figure 12*). De même, plus de trois quart des participants déclarent que les discussions ont fait progresser leur réflexion personnelle.

Le groupe d'agriculteurs réuni à Mtsamboro a exprimé un vif intérêt à poursuivre les échanges sous la forme d'ateliers complémentaires qui permettraient aux membres du groupement d'affiner ses projets.

Enfin, la réunion de restitution finale a permis à des publics qui ne se côtoient que rarement d'échanger de manière assez intense, permettant d'initier un processus d'apprentissage social au cours duquel les acteurs ont pu confronter des perspectives très différentes et se sont mutuellement découverts.

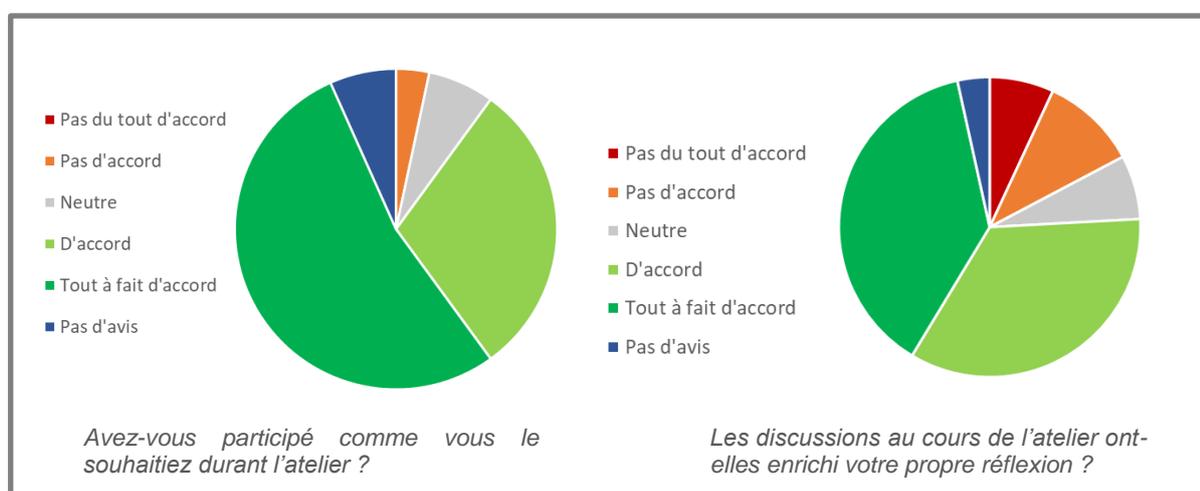


Figure 12 : Evaluation de la démarche par les participants aux ateliers (hors agriculteurs, N=30).

4.4. PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU PROJET LESELAM

L'exercice de prospective participative présenté dans ce rapport a permis de mieux comprendre quelle pourrait être l'évolution future de l'agriculture à Mayotte. Sur la base des résultats de ces discussions, l'équipe du projet LESELAM développera plusieurs scénarios d'évolution de l'occupation du sol, de cultures et de pratiques agricoles.

Ces scénarios d'évolution du secteur agricole seront intégrés avec les prévisions d'évolution de l'urbanisation (issues des travaux de l'EPFAM) et celles de la forêt (issues des plans de gestion des forêts domaniales et départementales - ONF).

Les cartes d'occupation du sol résultant de cette démarche globale seront intégrées dans les modèles biophysiques développés par le Brgm afin d'estimer les conséquences de ces changements sur les phénomènes d'érosion.

Annexes

Annexe 1

Articles de presse fictifs présentant les scénarios

Date : 5 avril 2035



Focus / Pénurie alimentaire à Mayotte

La pénurie alimentaire qui touche les Mahorais depuis deux mois nous a fait prendre conscience d'une dure réalité : Mayotte ne peut plus nourrir ses habitants. Son agriculture n'a pas su prendre le virage de la modernisation. Comment en est-on arrivé là ? Et comment réagir ?

L'arrivée à Longoni du cargo *Star of Siam* apportant une cargaison de riz et de manioc de Thaïlande marque la fin d'une période de pénurie alimentaire de près de deux mois. Celle-ci aura durement touché les populations les plus pauvres de l'île et provoqué des tensions sociales d'une violence inégalée depuis les événements de 2011. Pour la première fois dans l'histoire récente de Mayotte, une partie de la population n'a pas pu manger à sa faim. Le prix des produits vivriers (manioc, banane, songe) a grimpé à un niveau tel que les ménages les plus pauvres, notamment ceux en situation irrégulière, ne pouvaient plus s'approvisionner. Même les familles, qui cultivent un petit lopin de terre le week-end, ont souffert du fait de la recrudescence des vols dans les champs, et se sont retrouvées contraintes à acheter leurs produits alimentaires de base.



Déchargement de la cargaison de riz du *Star of Siam* à Longoni

Le soulagement était donc palpable à la Préfecture ce matin. Mais l'Etat va pourtant devoir rendre des comptes sur l'origine de cette crise, que de nombreux acteurs imputent à son incapacité à avoir su accompagner le développement de l'agriculture de Mayotte.

Pour l'agronome Jean-Marie Lopeç du Cirad, le constat est sans appel : « Voilà près de 25 ans que Mayotte est devenue un département français et son agriculture affiche toujours des performances semblables à celles d'un pays en développement. La production est presque exclusivement entre les mains de petits agriculteurs pluriactifs, qui ne travaillent leurs champs que le week-end, avec l'aide d'ouvriers agricoles le plus souvent en situation irrégulière. Ayant des revenus annexes, leur principale motivation est d'assurer un marquage foncier, en vue d'une éventuelle future régularisation. Ils n'investissent pas dans la production agricole. Les exploitations sont minuscules et ne sont pas mécanisées. L'absence de pratiques anti-érosion contribue à la perte de fertilité des sols. Globalement, c'est toujours la même agriculture de gratte que celle de leurs grands-parents mais en moins productive ».

Les rendements sont donc très faibles et la production totale de l'île a baissé au cours des 20 dernières années alors que la population continuait d'augmenter de 2 à 3% par an. Pour Lopec « *La crise alimentaire que nous venons de vivre était inévitable* ».

Mais pourquoi n'avons-nous pas réussi à moderniser notre agriculture ? Il n'y a, à Mayotte, que quelques dizaines d'exploitations agricoles économiquement viables, essentiellement tournées vers l'élevage et le maraîchage. Pourquoi si peu ?

Pour Moïstafa Saidi, président de l'un des principaux syndicats agricoles, c'est parce que le métier n'est pas attractif. « *Le premier frein à l'installation des jeunes est l'insécurité foncière. Un jeune qui s'installe doit avoir une garantie de pouvoir conserver son terrain sur le long terme, si vous voulez qu'il investisse. Or, depuis 20 ans, le Département et l'Etat ont fait preuve de laxisme, en tolérant l'occupation par les ayant droit coutumiers qui ne mettent pas en valeur ces parcelles et qui empêchent le développement d'une agriculture professionnelle* ».

Le deuxième problème est économique. « *Un jeune agriculteur souhaite pouvoir dégager un revenu comparable à ce qu'il pourrait espérer gagner dans n'importe quel emploi salarié non qualifié dans le secteur formel, privé ou public* ». Cela est rarement possible car les prix des produits agricoles sont trop bas, du fait de la concurrence de la petite agriculture familiale, qui emploie de la main d'œuvre non déclarée, écoule sa production au bord des routes et ne respecte aucune norme. De plus, la plupart de ces petites exploitations se sont dotées d'un numéro de SIRET et bénéficient des subventions de la PAC. Impossible d'être compétitif dans ces conditions.

L'Etat n'a pourtant pas été inactif. Emile Cartepot de la DDAF rappelle que plusieurs projets ont été financés pour organiser des filières agricoles plus rémunératrices. Une dizaine de marchés et quelques ateliers de transformation ont été créés dans l'île. Un abattoir ouvre des débouchés nouveaux pour l'élevage caprin et bovin. Mais ces structures végètent car la production reste trop faible par rapport à leurs capacités et seuils de rentabilité.

Une autre menace, moins visible mais tout aussi sérieuse, plane sur l'avenir de Mayotte : celle d'un embrasement social. Les conditions de vie des personnes en situation irrégulière deviennent de plus en plus précaires. Cela se traduit par la poursuite de la déforestation, des problèmes de vol et de la vente de produits agricoles à bas prix sur le marché informel. Les agriculteurs en situation irrégulière mettent en culture des terrains publics ou revendiqués par des mahorais, ce qui génère de plus en plus de conflits entre mahorais et clandestins, générant des éruptions de violence.

La pression sur les espaces et ressources naturels s'accroît dangereusement. Pour Michel Charpier des Naturalistes de Mayotte, « *tous les voyants sont au rouge* ». La déforestation se poursuit sous la pression de la population clandestine qui lutte pour sa survie, et celle de l'élevage pratiqué par des agriculteurs sans terre. En zone agricole, la disparition du jardin mahorais au profit de la monoculture de banane ou de manioc 6 mois accentue l'érosion. Les sols s'appauvrissent en matière organique, retiennent moins l'eau et produisent de moins en moins. Le manque d'eau est accentué par le raccourcissement de la saison des pluies qui se confirme année après année. « *La dégradation des ressources s'est accélérée de manière effrayante et il n'est pas à exclure que Mayotte ressemble à Anjouan dans moins de 10 ans* » Une prédiction qui fait froid dans le dos.



Les collines vers Ajangua: Mayotte ressemblera-t-elle bientôt à Anjouan ?

Date : 2 mai 2035

La France Agricole

www.lafranceagricole.fr

Mayotte gagne les trophées de l'agroécologie à Paris

Le Conseil Départemental de Mayotte reçoit le grand prix de la démarche collective pour sa politique de développement de l'agroforesterie. C'est la consécration de 15 ans d'efforts qui ont permis de redynamiser l'agriculture mahoraise et de sauvegarder son environnement. Retour sur l'histoire de ce succès.

Quand le département s'est engagé dans le développement de l'agroforesterie au début des années 2020, l'agriculture mahoraise était en pleine stagnation » explique Madame Ferhati, directrice de la DRTM au Conseil Départemental. « Le problème du foncier, le manque de main d'œuvre et l'absence de filières structurées empêchait l'émergence d'exploitations agricoles économiquement viables, capables d'innover et d'investir. Le Département fait alors un pari ambitieux: celui de tout miser sur le développement de l'agroécologie et sur le maintien de l'agriculture familiale ». Emile Gourcy, qui était alors responsable du secteur agricole à l'EPFAM, rappelle que ce choix politique était loin de faire l'unanimité. « Dans les milieux économiques et au sein des services de l'Etat, le point de vue dominant était qu'il fallait évacuer les occupants coutumiers sans titre pour y installer des agriculteurs performants, capables de générer de la valeur ajoutée. Plusieurs investisseurs locaux et étrangers avaient d'ailleurs présenté des projets de plusieurs dizaines d'hectares, qui auraient permis de générer de l'emploi, de la production alimentaire et dans certains cas des exportations. Mais les mahorais avaient encore un tel lien à la terre que ça n'aurait pas pu passer politiquement ».



Parcelle en agroforesterie : productions diversifiées, présence d'arbres (agrumes, cocotiers...)

C'est dans ce contexte que le Conseil Départemental a décidé de proposer aux occupants sans titre de mettre en valeur les terrains occupés à condition de respecter un cahier des charges reprenant les principes de l'agroforesterie. Des conventions ont donc été établies à partir de 2022. Valables 5 ans, elles ne pouvaient être renouvelées que si le cahier des charges était respecté. D'ailleurs, le Conseil Départemental n'a pas hésité à résilier les conventions d'une dizaine de familles. Un loyer a progressivement été mis en place, afin d'inciter les occupants à produire de la valeur ajoutée. Cela a conduit les familles à regrouper leurs terres, et souvent à accompagner l'installation d'un jeune à la tête d'exploitations de plus grande taille.

Tous les acteurs se sont mobilisés pour accompagner cette transformation de l'agriculture :

- Le département a mobilisé les fonds européens FEADER pour créer une dizaine de parcs agro-écologiques pilotes, regroupant chacune une dizaine d'exploitants et couvrant de 30 à 50 hectares. Clôturés pour assurer une protection contre le vol, desservis par des pistes, partiellement équipés en irrigation et bénéficiant d'un appui de techniciens agricoles, ils ont permis de démontrer la viabilité économique du modèle.
- L'Etat a réorienté les aides agricoles vers ce type d'exploitation, dans la mesure où la Politique Agricole Commune le permettait, contribuant à améliorer le revenu agricole.
- Une station expérimentale a été conjointement créée par le Cirad et l'INRAe, permettant de tester de nombreux itinéraires techniques et de faire progresser les méthodes de lutte intégrée.



Le projet pilote d'agroforesterie de Bandrani qui alimente en légume la cuisine centrale de communauté de communes du Nord

- La CAPAM a réorganisé et développé son service de conseil technique vers l'agroforesterie, développant un modèle de prestation destiné aux agriculteurs.
- La formation agricole a également fait évoluer son offre, contribuant à redonner une attractivité au métier d'agriculteur et à attirer des jeunes souvent diplômés, et parfois forts d'expériences agricole en métropole.

- L'Etat a accompagné de nombreux projets visant à structurer les filières notamment en fruits et légumes, afin de créer un marché rémunérateur pour écouler les productions diversifiées issues des fermes agro-écologiques. De petites coopératives, inspirées du succès de la COOPAC se sont mises en place, alimentant la grande et moyenne distribution ainsi que la restauration collective dont la demande avait augmenté suite à la loi EGALIM de 2019.
- Enfin, l'Etat a renforcé son contrôle des marchés, interdisant les ventes en bord de route, multipliant les contrôles sanitaires sur les fruits et légumes, afin de réduire la concurrence exercée par l'agriculture informelle.



L'assemblée départementale a accueilli avec fierté le résultat des Trophées de l'agroécologie

Mayotte peut être fière de ce succès, mais certains problèmes subsistent. La disponibilité en main d'œuvre reste une contrainte majeure pour de nombreux exploitants qui ont toujours recours à des travailleurs en situation irrégulière dont la situation précaire s'accroît. Par ailleurs, les terrains éloignés des pistes ou en pente, restent souvent occupés sans aucune convention. Ni l'Etat, ni le département, n'ont la capacité à y faire appliquer la loi. Les pratiques agricoles sur ces terrains continuent de générer de l'érosion. La déforestation se poursuit dans les zones éloignées.

Scénario 3 : pour une agriculture professionnelle

Date : 6 juillet 2035



Mayotte organise son premier salon de l'agriculture

Près de cent vingt exposants sont attendus au premier salon de l'agriculture de Mayotte qui se tiendra à Mamoudzou du 8 au 18 juillet. Le public pourra y découvrir le nouveau visage d'une agriculture professionnelle, innovante et performante.

Ce salon a été pensé comme une véritable opération de séduction du public par ses organisateurs, la Chambre d'Agriculture, le Département et l'Etat. Il s'agit de montrer que l'agriculture de Mayotte est devenue une activité économique bien loin de l'image que nous avons gardé de la gratte que pratiquaient nos grands-parents.

Le public pourra ainsi découvrir les machines agricoles les plus récentes utilisées sur l'île, observer le fonctionnement d'une unité mobile de production de jus de fruits, assister à des démonstrations de techniques agricoles (greffe de fruitiers) et découvrir l'éventail de produits haut de gamme que l'île aux senteurs exportent de nouveau. Les chercheurs en agronomie de la nouvelle station expérimentale de Dembeni présenteront leurs travaux et proposeront des ateliers scientifiques tout public. Les jeunes pourront y découvrir les formations spécialisées offertes par le Lycée agricole de Coconi, notamment en agriculture biologique, mais aussi échanger avec les producteurs qui recrutent des étudiants en apprentissage.



Le public pourra découvrir la première récolteuse de manioc qui sera utilisée à Dembeni pour de la production intensive en agriculture biologique

Ce salon est un évènement symbolique. Il affirme le succès d'une réforme agricole qui a permis, en vingt ans, de faire émerger une agriculture professionnelle qui attire de nouveau des jeunes talents et des capitaux. « Ce salon, personne n'aurait pu l'imaginer il y a 10 ans » explique M. Hachim, président de la Chambre d'Agriculture « Le développement de l'agriculture était alors complètement bloqué par quatre problèmes : la difficulté d'accéder au foncier, l'absence de main d'œuvre qualifiée, le manque de filières organisées et la concurrence de l'agriculture informelle ».

Le changement a été impulsé par les seconds Etats Généraux de l'Agriculture de 2023. A l'issue de cette concertation, le Département et l'Etat ont engagé une politique de régularisation de tous les terrains non-titrés. Les occupants, accompagnés par une aide juridique et administrative, ont eu 3 ans pour régulariser les parcelles qu'ils exploitaient de manière coutumières. Au-delà de cette échéance, le foncier agricole non-régularisé a été récupéré et attribué en location à des agriculteurs porteurs de projets économiques.

« Ce qui a facilité le changement » explique Mme Ferhati, directrice de la DRTM au département, « c'est l'arrivée de porteurs de projets de 30 à 40 hectares et disposant d'importants moyens financiers. Le département a reçu plusieurs offres d'investisseurs étrangers qui se portaient acquéreurs de plus de 100 hectares pour y développer des cultures destinées à l'export. Les Mahorais ont vite compris qu'ils risquaient de tout perdre. Pour garder le contrôle de leurs terres, la seule solution consistait à se regrouper, à installer un jeune de la famille et à investir pour l'accompagner ».

Ces nouvelles exploitations agricoles ont été fortement soutenu par l'Etat, qui a recentré tout son dispositif d'aide vers cette cible. L'offre de formation du Lycée de Coconi a été revue pour répondre aux besoins de ces jeunes agriculteurs. L'EPFAM a mis en place des projets collectifs d'aménagement (voirie, irrigation, etc.) sur les « zones à fort potentiel agricole », où il a porté et installé des agriculteurs choisis en fonction de leur projet.



La ferme aux saveurs de Combani propose des produits maraîchers biologiques en vente dans tous les Sodifram

Le manque de main d'œuvre qualifiée est très vite apparu comme une contrainte majeure pour ces exploitations. C'est alors que l'Etat a créé les titres de séjours agricoles saisonniers, permettant aux étrangers de travailler 6 mois par an dans le secteur agricole. Les exploitants en ont profité pour se constituer des équipes d'ouvriers motivés, qu'ils ont pu former et fidéliser. Le secteur a progressivement créé un vaste marché du travail qui a non seulement permis le développement des exploitations agricoles professionnelles, mais aussi d'améliorer la situation de milliers de familles.

En parallèle, l'Etat a accompagné le développement de filières, la création de marchés et d'ateliers de transformation. Il a aussi appliqué une politique stricte et répressive à l'encontre du marché informel : vérification de la traçabilité des produits, sanction contre les ventes en bord de route, contrôle du travail illégal, etc.

Globalement, cette transformation en profondeur de l'agriculture de Mayotte a permis de créer de la richesse, de l'emploi, d'apaiser les relations conflictuelles entre mahorais et émigrés, mais aussi d'assurer une production alimentaire répondant aux besoins de la population en quantité et en qualité. Personne n'a plus peur aujourd'hui de s'empoisonner en achetant ses tomates.

Enfin, les agriculteurs ont pris conscience de l'importance de protéger les ressources naturelles dont ils dépendent, et notamment la fertilité de leurs sols. Les pratiques agro-écologiques et l'agriculture de conservation se sont développées. Et la pression sur les zones naturelles, forestières notamment, est réduite depuis que la population en situation irrégulière s'est vu offrir des opportunités de travail stables dans le secteur agricole.

Le salon qui ouvrira ses portes samedi est donc la vitrine de cette réussite. Les organisateurs espèrent que le public et les milieux d'affaires y participeront activement et qu'il fera naître de nouvelles vocations et de nouveaux projets.

Annexe 2

Synthèse des débats par groupe de travail

<p>Groupe 1 : représentants des syndicats agricoles</p>	<p>Participants : Attoumani Wa Soha Moiz (Conf Paysanne), Mohamed Boinahery (Coopadem), Laini Mogne Mali (FDSEA), Amed. Chamssidine (FDSEA), Ismail Andaza (Coord. Rurale), Ishak Ibrahim (Coord Rurale), Siaka Daouirou (agriculteur), Abdourhamane Ahamada (CR), Daoud Lisa (agricultrice)</p>
<p>Date : 18/02/2020</p> <p>Lieu : Lycée agricole de Coconi</p>	

En préambule, les participants aux ateliers ont exprimé un certain scepticisme sur l'utilité de la démarche, considérant que les principaux freins au développement agricole ont été identifiés depuis 1996 mais ils n'ont pas été levés depuis (électrification, accès à l'eau, professionnalisation, filières). Ils estiment qu'il est urgent de mettre en place des projets concrets. Par ailleurs, ils insistent sur le fait que l'érosion est principalement due aux zones urbaines et non pas à l'agriculture (ce que les résultats du projet LESELAM confirment).

Scénario 1 : jusqu'à l'épuisement des ressources

Les participants considèrent de manière unanime que le scénario 1 représente une évolution non souhaitable. 40% des participants le jugent probable, 50% ont un avis mitigé tandis que 10% ne croient pas qu'il puisse se réaliser. Plusieurs hypothèses de ce scénario sont jugées crédibles :

- Le risque de pénurie alimentaire pourrait s'accroître du fait de la croissance démographique, mais aussi de la baisse de la pluviométrie et de la consommation d'espace agricole par l'urbanisation.
- Il y a un risque de découragement des agriculteurs professionnels, dont la production s'inscrit dans une logique économique et qui souffrent d'un manque d'accompagnement technique, d'un déficit de compétences de gestion (qui limite leur capacité à utiliser les aides), de l'augmentation des vols, du faible consentement à payer des mahorais pour des produits de qualité et de la concurrence déloyale de l'agriculture informelle.
- Les politiques publiques manquent de coordination, elles imposent des solutions qui ne sont pas adaptées à la réalité mahoraise et qui ne sont que rarement mises en œuvre.

Scénario 2 : l'agroforesterie familiale

Les participants de ce groupe sont assez optimistes par rapport à ce scénario. Pour 50% d'entre eux, il décrit une évolution probable de l'agriculture à l'horizon 2035 (12% non probable, 38% mitigés). Les avis sont partagés concernant le caractère souhaitable du scénario, avec 50% pour, 25% contre et 25% mitigé.

Pour les plus pessimistes, les points qui risquent de freiner voire bloquer la réalisation de ce scénario sont les suivants :

- L'Etat présente des manquements dans l'accomplissement de ses missions régaliennes, notamment concernant le contrôle des produits phytosanitaires utilisés, la maîtrise de l'insécurité en zone agricole (vol), l'occupation illégale des terrains par des clandestins. Il est également défaillant dans l'organisation du marché foncier (problèmes avec le modèle de bail-ferme type, création tardive de la commission consultative des baux ruraux, absence de collègue « propriétaires ruraux » à la CAPAM, difficulté à établir un montant de loyer). Les participants jugent que l'Etat s'est trop désengagé du conseil agricole et qu'il est en partie responsable de la « faillite » de la CAPAM.
- L'occupation illégale des terrains va à l'encontre du scénario, puisque les pratiques agricoles des agriculteurs clandestins sont très intensives, avec des effets très néfastes pour les sols et l'environnement. L'utilisation du manioc « 6 mois » (sans apport de matière organique) conduit notamment à un appauvrissement des sols, qui menace la pérennité de l'agriculture.
- L'accès au foncier pour installer des jeunes reste une difficulté majeure. L'installation sur des terrains du département est quasi impossible, car il est impossible d'évacuer de force des occupants illégaux pour y installer un jeune. La seule possibilité pour ces jeunes, c'est de trouver un accord sur les parcelles familiales ou de louer.
- La création de filières et la structuration d'un véritable marché agricole ne sera pas facile. La création de nouvelles coopératives n'est pas vue comme une solution miracle mais elle est jugée souhaitable pour ouvrir le marché et éviter une situation de quasi-monopole des coopératives existantes.

Pour les plus optimistes, ce scénario pourrait se réaliser pour les raisons suivantes :

- L'agroécologie au sens large correspond aux savoirs et pratiques traditionnelles à Mayotte ; elles peuvent en outre être améliorées avec l'utilisation de petits équipements (débrousailluses, tronçonneuses, etc.) qui sont accessibles aux petits agriculteurs.
- Le problème de l'accès au foncier pourrait se résoudre par l'émergence d'un marché foncier, soit pour la location soit pour l'achat. Ce marché est en train de se mettre en place (cadre réglementaire et institutionnel) et devrait fonctionner d'ici 2035.

Scénario 3 : Pour une agriculture professionnelle

Les avis diffèrent concernant ce scénario qui est jugé peu ou pas probable par la moitié des participants, alors que 25% des participants croient quand même qu'il pourrait se réaliser.

Pour la majorité des participants, ce scénario n'est ni réaliste (« *Ce scénario 3, c'est de la science-fiction* »), ni souhaitable (« *Si ce scénario se produit, on n'aura plus que nos yeux pour pleurer* »). Il ne pourra pas (ou ne devrait pas) se réaliser pour plusieurs raisons :

- Il n'y aura pas assez de terres favorables au développement des exploitations présentées dans ce scénario. Les zones agricoles à fort potentiel risquent d'être progressivement urbanisées, il s'agit en effet souvent de terrains plats, les moins chers à construire. De plus, le monde agricole est mal représenté dans les instances qui planifient l'occupation de l'espace et devraient protéger les surfaces agricoles, donc les enjeux non agricoles ont toutes les chances de prendre le dessus, et l'agriculture sera la variable d'ajustement.
- L'hypothèse d'évacuation des occupants actuels pour y installer des investisseurs est irréaliste, aucune tentative de ce genre n'a jamais abouti à Mayotte. La récente tentative d'installation du groupe Elixens a échoué.
- Ce scénario est très anxiogène pour le monde agricole. L'arrivée de gros investisseurs étrangers (comme Elixens ou les Réunionnais) est perçue comme une menace, pouvant conduire à la dépossession des Mahorais de leurs terres. Les participants font le parallèle avec la situation aux Antilles où quelques familles Béké possèdent tout le foncier.
- Cette menace est considérée comme crédible à l'horizon 2035. Pour l'illustrer, on cite le cas d'installation de panneaux photovoltaïques à Petite Terre alors qu'on refuse en même temps d'installer des jeunes agriculteurs. Cet exemple révèle les priorités des politiques.

Quelques participants ne voient pas que du négatif dans ce scénario, qui pourrait permettre l'émergence de petits entrepreneurs agricoles, notamment grâce au recentrage des aides vers ceux qui portent réellement des projets de développement, à qui on donnerait plus de chances. Et via la création du titre de séjour agricole, leur donnant accès à une main d'œuvre en règle, plus stable, plus qualifiée.

Réflexions transversales aux trois scénarios

La question de la **suppression des marchés « bord de route »** fait débat dans le groupe. Les participants s'accordent sur le fait que cette action pourrait permettre de réduire ce que les agriculteurs professionnels perçoivent comme une concurrence déloyale. Néanmoins, ces marchés informels permettent aux agriculteurs familiaux d'écouler une bonne part de leur production, en absence de filières formelles mieux organisées. Ils permettent aussi de garder des prix faibles pour les produits alimentaires et jouent ainsi un rôle social important. Le contrôle renforcé de l'Etat ne devrait donc pas tant porter sur les marchés que viser à identifier les sources de production que l'on cherche à éliminer.

Le principal problème de l'agriculture, dont découle tous les autres, c'est **l'absence de volonté politique** de développer ce secteur. L'agriculture reste, dans la mentalité mahoraise, la dernière activité que l'on veut faire ; ce n'est pas une voie d'avenir. Rien ne changera vraiment tant que l'agriculture ne sera pas devenu une priorité dans l'agenda politique des principaux acteurs de l'île.

Le scénario le plus souhaitable reste pour la majorité le scénario 2. Néanmoins pour que cela soit possible l'agriculture et l'écologie doit devenir une vraie priorité de l'agenda politique à la fois pour les principaux acteurs de l'île, de l'Etat ainsi que de l'ensemble de syndicat agricole.

Groupe 2 : conseillers agricoles	Participants : Y. Naoilaou (Capam), D. Hassani (Capam), T. Moussa (Copadem), PE Algoet (UCOPAM), S. Ibrahim (CD976), B. Bouvard (CFPPA), M. Anjara (EPFAM), J. Soulezelle (action transfert ecophyto)
Date : 19/02/2020 Lieu : Lycée agricole de Coconi	

Scénario 1 : jusqu'à l'épuisement des ressources

Dans ce groupe, les avis sont partagés concernant ce scénario, certains le percevant comme très réaliste alors que d'autres le considèrent comme un scénario catastrophe qui n'a que peu de chance de se réaliser.

Les plus pessimistes identifient de nombreux freins au développement agricole qui pourraient perdurer :

- L'absence de moyens publics mobilisés pour développer l'agriculture, notamment en matière **d'infrastructures** (création de pistes, d'électrification, d'accès à l'eau, outils de transformation) reste le principal frein au développement.
- Contrairement à ce que propose le scénario, les petites exploitations ne pourront pas bénéficier des **aides PAC** car cela suppose de cotiser à la MSA et de réaliser des formalités administratives compliquées pour beaucoup d'agriculteurs. De manière générale, les exploitants agricoles manquent de compétence en gestion et de vision à long terme, ce qui freinera leur capacité à développer des entreprises agricoles. Ils manquent aussi de capacité financière pour préfinancer leurs projets (le recours au secteur bancaire est difficile ainsi que la mobilisation de l'épargne familiale).
- **L'attachement à la terre** des Mahorais est une réalité qui conduit à bloquer le foncier et qui empêchera le développement d'exploitations de plus grandes tailles, tournées vers le marché. « Tout Mahorais a besoin de sa dose de temps à la campagne pour être heureux » et cela ne va pas changer rapidement.
- L'insécurité foncière favorise **des raisonnements à court terme**, donc des pratiques agricoles générant des profits rapides mais au détriment de la durabilité. Cette situation va perdurer car toute réforme foncière, impliquant la récupération de terrain à des ayants droits coutumiers, ou un remembrement, est illusoire. La fréquence des situations d'indivision est aussi un obstacle au changement.
- Les **tensions entre Mahorais et population en situation irrégulière** représentent un problème qui risque de s'aggraver : insécurité au champ, vols, occupation illégale de terrains parfois même privés. Il y a en même temps un paradoxe puisque la population en situation irrégulière est le réservoir de main d'œuvre bon marché qui permettra aux exploitations familiales pluriactives de fonctionner.

Les conséquences d'un « non développement » agricole, tel que décrit dans le scénario, sont réalistes :

- La **dégradation des espaces naturels** est une réalité qui se confirme chaque jour un peu plus. Les pratiques agricoles épuisent les sols. On manque déjà d'eau à Mayotte, ce qui était inimaginable il y a quelques années. L'épuisement des ressources n'est donc pas improbable à l'horizon 2035.
- L'hypothèse de **pénurie alimentaire** ponctuelle mais sévère, générant des tensions sociales fortes, est aussi jugée assez crédible, d'autant que les importations sont de plus en plus importantes (rendant Mayotte vulnérable en cas d'interruption temporaire de celles-ci).

Pour les plus optimistes, ce scénario est caricatural car il ne tient pas compte de plusieurs facteurs :

- **La croissance démographique** fera prochainement arriver de très nombreux jeunes sur le marché du travail, ce qui représente une opportunité pour le développement agricole. Le **changement de génération** et de mentalités impulsera du changement.
- Le savoir-faire agricole des mahorais permettra de faire émerger des exploitations agricoles familiales, professionnelles et productives (pas d'incompatibilité entre ces termes) et d'augmenter la production, contrairement à ce que suppose ce scénario. « Il faut faire confiance à la capacité d'adaptation des Mahorais ».
- Le développement de **filières agricoles** se fera dès qu'il y aura de la production disponible, cela prendra des formes diversifiées, comme des marchés locaux qui se développent déjà (exemple de Sada cité). Il ne faut pas espérer que toute la production agricole soit vendue à Jumbo.

Scénario 2 : l'agroforesterie familiale

« Ce scénario, c'est un peu le monde des bisounours mais je l'aime bien, c'est le rêve que je fais quand je dors »

La totalité des participants jugent ce scénario souhaitable et plus de la moitié d'entre eux pensent qu'il est réaliste (une minorité le considérant comme utopique et irréalisable). Tous soulignent néanmoins des facteurs dont dépendra le succès de ce scénario :

- La réalisation de ce scénario suppose une réelle **volonté politique** en faveur du secteur agricole qui n'existe pas actuellement. Elle sera indispensable pour mettre en place les conventions et les suivre. Elle suppose aussi un **fort niveau d'intervention de l'Etat**, ce qui n'est pas très réaliste vu la tendance actuelle. C'est la principale faiblesse de ce scénario.
- Il faut mieux **définir la notion d'agroforesterie**, les pratiques visées et développer un **modèle technico-économique** de conduite d'exploitation agricole en agroforesterie qui soit économiquement rentable. Cela suppose forcément d'intégrer aux productions traditionnelles un petit atelier de production innovant et hyper-productif, permettant de générer du revenu. Les participants pensent que ce modèle peut être très adapté à Mayotte et permettre d'augmenter de manière significative la production (ex. développer les pratiques de taille sur les fruitiers)
- Il faudra aussi trouver, motiver et **accompagner les jeunes agriculteurs** vers ce modèle. Les candidats sont peu nombreux, et ceux qui portent un projet solide le sont encore moins. De plus, ceux qui sont formés en métropole et qui reviennent avec des cadres conceptuels, des outils et des méthodes qui ne s'appliquent pas à Mayotte (ex. 150 unités d'azote par ha) devront être formés à l'agroforesterie.

- Coté **commercialisation**, des filières nouvelles et multiformes émergeront une fois que la production aura augmenté, avec des projets de transformation, etc. Le contrôle des marchés informels (vente en bord de route, vente dans les brochettes) permettra aussi de réduire les problèmes de vols en bloquant leur commercialisation.
- Les exploitations familiales modernisées ne doivent pas être considérées uniquement comme des entreprises, elles doivent conserver leur **rôle social**, consistant à répondre aux besoins d'une partie de la famille (personnes âgées notamment). La **notion de rentabilité** doit être appréhendée de manière élargie par rapport à la métropole.

Certaines hypothèses sont jugées irréalistes:

- Certains terrains enclavés, situés sur des pentes, ne pourront jamais accueillir des exploitations visant la rentabilité ; il y aura donc toujours cohabitation d'une très petite agriculture tournée vers l'autoconsommation et une agriculture familiale entrepreneuriale, plus performante, orientée vers le marché, qui se développera dans les zones à fort potentiel agricole.
- Le fait que les **familles regroupent leur foncier** pour installer un jeune est jugé peu crédible ; de plus l'attachement à la terre fait que tout père veut que son fils reprenne l'exploitation des terres familiales, et cela ne va pas changer en 15 ans ; le regroupement familial est toujours conflictuel et risqué pour le jeune, qui préférera prendre des terres en location.
- Le modèle des **conventions** sera difficile à mettre en œuvre car il suppose beaucoup de moyens humains, que les acteurs publics ne pourront pas mobiliser. Et il n'existe pas de structures privées à qui cette mission pourrait être déléguée. De plus sa mise en œuvre suppose d'évacuer beaucoup de parcelles qui sont squattées, illégalement ou sur la base d'une occupation coutumière. Il est difficilement envisageable que les politiques mahorais endossent une telle responsabilité.
- Ce scénario est très similaire à la politique qui avait été promue dans les **années 1990** : conventions, loyer à payer au département, etc. Or, malgré des moyens considérables (à la DAF de l'époque), cette politique a été un échec parce que l'Etat et le Département ne peuvent pas assurer **une présence suffisante sur le terrain**.

Scénario 3 : Pour une agriculture professionnelle

« C'est un scénario rédigé par des gens dans un bureau, sans connaître la réalité de terrain »

« C'est un peu le scénario bourrin, on ne sait pas comment faire alors on vire tout le monde et on reconstruit un système inspiré de la métropole »

Ce scénario représente une **évolution jugée non souhaitable** par plus des 2/3 des participants, les autres ne se prononçant pas. Les participants citent les effets non souhaitables suivants :

- Le développement d'une agriculture reposant sur des investisseurs (même si de taille différente) conduira à la disparition de la petite agriculture familiale qui remplit de multiples fonctions à Mayotte.
- Cette agriculture ne génère pas beaucoup d'emploi, elle ne réinvestit pas les profits sur place.
- Elle aura certainement un impact environnemental négatif (augmentation de l'utilisation des phytosanitaires, développement des bio-agresseurs, etc.).

- Enfin, elle génère un sentiment de dépossession de leur patrimoine chez les mahorais, source de tensions sociales.

Les participants reconnaissent que ce scénario reflète une tendance qui est déjà en cours. Il y a des projets d'investissement portés par des acteurs extérieurs au territoire, par exemple pour organiser la production agricole et répondre à la demande des futures cuisines centrales. L'installation de ces investisseurs est inéluctable, mais il est peu probable qu'ils prennent une place aussi importante que le scénario le décrit, et ce pour plusieurs raisons :

- A Mayotte, il n'y aura **pas suffisamment de porteurs de projets** ayant les compétences nécessaires pour mobiliser les financements et résoudre le nombre incalculable de difficultés qu'ils rencontreront sur leur route (gestion, administration, vision). Il n'y aura pas non plus le foncier disponible pour les installer en nombre comme le propose ce scénario.
- **L'agriculture familiale**, telle que décrite dans le scénario 1 et 2, ne pourra pas disparaître complètement, elle coexistera avec d'éventuels investisseurs, occupant ainsi une partie du foncier.
- L'hypothèse **d'évacuation forcée** des occupants coutumiers ou des squatters est très peu probable sauf à accepter de générer des tensions violentes que les participants assimilent à « une guerre civile ».
- Les investisseurs privés cherchant à **maximiser leur profit** n'agissent pas forcément dans un sens favorable au développement agricole et économique de Mayotte ; ils peuvent détourner les dispositifs d'aide à leur disposition (ex. cité : conversion de terres agricoles en zones constructibles).
- Le contrôle des marchés et le développement de la traçabilité, supposant une intervention forte de l'Etat, est jugée incompatible avec l'esprit libéral de ce scénario, et donc peu probable.

Réflexions transversales aux trois scénarios

L'idée des titres de séjour agricole est intéressante. Ce qui est proposé n'est pas si différent de ce qui se pratique en métropole avec des travailleurs détachés d'Europe de l'Est ou du Maroc. L'idée n'est pas nouvelle, elle a déjà été tentée dans le secteur de la pêche avec un succès limité (les pêcheurs une fois sur place travaillaient dans le bâtiment). Il y a de la main d'œuvre formée mais qui ne dispose pas de titre de séjour, que les professionnels ne peuvent donc pas employer, et que la régularisation permettrait d'intégrer.

Il faut faire attention à ne pas calquer des modèles et schémas de pensée venus de métropole et qui ne correspondent pas à la réalité de Mayotte. Il y a déjà eu beaucoup d'échecs, beaucoup d'attente, de changement d'orientation incompris, et tout cela génère de la déception et du découragement.

Groupe 3 : acteurs institutionnels	Participants : D. Lesur (DAAF), A. Moustoifa (CD976), S. Kadafi (CAPAM), E. Arnaud (EPFAM), C. Kordjee (Conservatoire Littoral), A. Thongo (ONF), C. Bretagne (EPNEFPA), C. Lemonier (DAAF)
Date : 20/02/2020	
Lieu : EPFAM, Mamoudzou	

Scénario 1 : jusqu'à l'épuisement des ressources

Près de 60% des participants considèrent ce **scénario réaliste**, mais 30% le trouvent exagérément pessimiste. Les hypothèses jugées les plus crédibles sont les suivantes :

- L'augmentation de la pression agricole sur les espaces forestiers, l'augmentation du défrichement, le surpâturage en zone forestière, la surexploitation des sols sont très probable car dans la prolongation de la tendance actuelle. Il faut également inclure une hypothèse de pression urbaine qui réduit les surfaces agricoles.
- La difficulté de **coordination des acteurs publics** en matière de politique agricole est une réalité qui sera difficile à changer en 15 ans. Il faudra en outre coordonner toutes les autres politiques sectorielles qui ont un impact sur l'agriculture (urbanisme, transport, industrie, tourisme, etc.).
- **Les aides PAC** peuvent accentuer les problèmes décrits dans le scénario puisqu'elles sont délivrées sans vérifier que les bénéficiaires sont en règle sur le foncier qu'ils occupent. On aboutit ainsi à des situations où des occupants illégaux du domaine public (celui du Conservatoire du Littoral par exemple) reçoivent des aides de l'Etat, ce qui légitime leur occupation.
- Le risque de **pénurie alimentaire** pouvant entraîner une explosion sociale suscite des avis contrastés. Pour certains participants, les événements de 2011 suggèrent que cela est possible et l'augmentation des écarts de richesse accentue ce risque. D'autres participants trouvent l'hypothèse exagérément alarmiste, notamment parce que l'alimentation de la population dépend déjà en grande partie d'importations. Le risque d'explosion sociale est aussi dû au sentiment d'exclusion d'une partie de la population.

A l'inverse, quelques participants jugent ce **scénario excessivement alarmiste** :

- Il y a désormais une prise de conscience globale de la nécessité de redynamiser l'agriculture. Des acteurs importants se mobilisent (DAAF, DRTM, EPFAM...), portant des projets concrets comme la réalisation de projets de transformation agroalimentaire, abattoirs, etc.
- On constate déjà **l'émergence d'une forme d'agriculture familiale professionnelle**, dont la production vise de nouveaux marchés, répondant à la demande de consommateurs plus exigeants en terme de qualité. L'agriculture va se différencier pour répondre à cette demande et à la segmentation du marché. Du foncier va se libérer et un vrai marché foncier se mettra en place, permettant aux mahorais qui le souhaitent

d'investir dans l'agriculture. Parce qu'il ne reflète pas cette tendance, le scénario 1 est trop pessimiste.

Scénario 2 : l'agroforesterie familiale

Ce scénario est jugé très **souhaitable par 70%** des participants mais sa réalisation est jugée **peu probable par plus de 40%** des participants. Les principales réserves émises par ceux qui doutent de sa faisabilité sont les suivantes :

- Le scénario préconise le développement de **l'agroforesterie** qui est un concept trop flou, voire « une pure vue de l'esprit dans le contexte mahorais » car il n'existe aucune référence technique. L'idée est simplement de maintenir de la culture sous couvert arboré, sachant que la plupart des cultures destinées à l'autoconsommation sont héliophiles (banane, manioc, etc.). La notion d'embocagement pourrait être développée ainsi que la réduction des surfaces en plantes sarclées. Globalement, la notion d'agroécologie serait préférable à celle d'agroforesterie.
- L'agriculture familiale qui serait développée dans ce scénario ne répondra aux besoins alimentaire que si elle est **diversifiée**. Il faut donc y inclure de l'élevage (avicole, bovin) pour permettre un apport en protéine.
- La mise en œuvre de ce scénario suppose **beaucoup de moyens humains et financiers** de la part des acteurs publics. C'est notamment le cas pour la signature des conventions (qui sera parfois très conflictuelle) et la vérification du respect du cahier des charges. Cela suppose aussi de **former des milliers d'agriculteurs** à de nouveaux modes de production, de les organiser pour la commercialisation de leur production, en lien avec la mise en place de nouvelles filières. Cette hypothèse est irréaliste.
- Il est utopique de penser que des exploitations familiales puissent **simultanément assurer trois fonctions** : une fonction sociale (alimentation de la famille étendue), une fonction économique (dégager un revenu de type Smic) et une fonction environnementale (produire de manière extensive pour générer des services écosystémiques). L'agriculture présentée dans ce scénario ne pourra qu'alimenter les familles, très peu de surplus sera mis sur le marché.
- Pour **dégager des revenus**, il faudra certainement que les agriculteurs développent des cultures de rente (huiles essentielles, vanille) dont la production pourrait être compatible avec l'agroforesterie, mais pas nécessairement avec la production alimentaire. Les politiques ne devraient-elles pas plutôt encourager cette évolution vers des cultures de rente à haute valeur ajoutée, bénéficiant de l'image « made in France » et importer de la nourriture ? La création du Pôle d'Excellence Rurale est un projet qui va dans ce sens.
- L'hypothèse de regroupement du foncier familial pour installer des jeunes professionnels est utopique, elle ne confère aucune sécurité à celui qui s'installe. La plupart préféreront acquérir des terres ou les louer hors cadre familial.
- Il pourrait être préférable de **concentrer les aides techniques et financières** sur une catégorie d'exploitations familiales souhaitant se professionnaliser, afin de maximiser la production alimentaire.
- Cette agriculture familiale ne sera **pas en capacité de répondre à certaines demandes**, comme la GMS ou les cuisines centrales. Il faudra donc aussi installer de très grosses exploitations (scénario 3) qui cohabiteront avec de la petite agriculture familiale.

- Sur les terrains non régularisés du CD, il faudrait considérer une stratégie consistant à **attribuer à chaque famille une surface minimale** permettant de répondre aux besoins alimentaires (2000 m²) et récupérer le reste du foncier pour installer des professionnels, correspondant à la description de ce scénario.

Scénario 3 : Pour une agriculture professionnelle

Ce scénario est perçu comme une **évolution non souhaitable** mais qui **pourrait survenir par défaut**, en cas d'échec d'une politique visant à réaliser le scénario 2. Dans ce cas, l'évolution agricole ne coïncidera que très partiellement avec la vision du scénario 3 :

- La **création d'entreprises agricoles professionnelles et rentables** reste une vue de l'esprit car on ne connaît pas les tailles optimales pour différentes productions et différents contextes naturels (sols, etc.). Cette connaissance est un prérequis à la mise en œuvre de ce scénario. De plus, les compétences entrepreneuriales sont insuffisantes sur le territoire, ne facilitant pas le montage de projets et la mobilisation de subventions agricoles.
- Il ne faut pas oublier que Mayotte n'est entrée dans une économie marchande que depuis peu de temps, l'évolution des mentalités prendra du temps. La modernisation de l'agriculture métropolitaine ne s'est pas fait en 15 ans mais en 50 ans.
- **L'eau sera un facteur très limitant** pour développer une agriculture professionnelle telle que décrite dans le scénario, d'autant plus que le changement climatique risque d'allonger la saison sèche et que la demande en eau potable augmente. Il sera peut-être possible de développer quelques projets de retenues, localisés et permettant de développer des « poches » d'agriculture moderne, rentable, capitalisée.
- Ce scénario pourra se développer dans les **zones à fort potentiel** où les contraintes d'installation pourront être gérées, mais en aucun cas à grande échelle comme suggéré dans le scénario. Il y aura donc coexistence des investisseurs agricoles avec de très petites exploitations familiales tournées vers l'autoconsommation et dont la gestion est déléguée à de la main d'œuvre clandestine ; et des exploitations familiales entrepreneuriales.
- La **mécanisation** à Mayotte sera toujours limitée, difficile, plus couteuse. Donc elle ne permettra pas les gains de productivités nécessaires pour attirer des investisseurs.
- La création du titre de séjour agricole ne créera que peu d'emploi mais contribuera à redonner une place dans la société aux salariés agricoles, de réduire la frustration, les tensions sociales, l'insécurité dans les campagnes et les pressions sur l'environnement.

Réflexions transversales aux trois scénarios

Il y aura une nécessaire cohabitation de différents types d'agriculture : agriculture de subsistance, petite agriculture entrepreneuriale familiale et gros investisseurs agricoles.

La coordination des politiques publiques est un enjeu majeur, notamment concernant le foncier. Une gouvernance globale et intégrée du foncier doit être mise en œuvre.

Les politiques publiques doivent encourager le développement d'une agriculture professionnelle multiforme. L'agriculture professionnelle correspond aux exploitants pour qui l'agriculture représente plus de 90% de leur temps de travail et de leur revenu, indépendamment de leur taille.

Groupe 4 : acteurs institutionnels	Participants : G. Meric (DAAF), A.A Ben Youssouf (DAAF), A.S. Mounirou (CD976), F . Beudard (Naturalistes Mayotte), D. Ezzine de Blas (CIRAD), L. Morin (CC sud) S. Eddam (DEAL), M. Sybillin (CADEMA)
Date : 21/02/2020	
Lieu : EPFAM, Mamoudzou	

Scénario 1 : jusqu'à l'épuisement des ressources

- **Ce scénario est jugé réaliste par 57 % des membres du groupe et non souhaitable par 87.5%.**
- Ce scénario résume bien les principaux freins au développement agricole dans la situation actuelle mais ne lève aucun de ces freins. L'importance des problèmes à régler est telle qu'il est peu probable qu'ils le soient d'ici 15 ans. Ce scénario est donc malheureusement assez réaliste.
- De nombreux facteurs motivent un attachement très fort des mahorais à la terre, qui rend inévitable le maintien d'une agriculture familiale essentiellement tournée vers l'autoconsommation, peu insérée dans le marché, et gérée par des agriculteurs pluriactifs. Cette forme d'agriculture restera donc importante sur le territoire dans les 15 ans à venir.
- Il ne serait pas souhaitable de la faire disparaître trop rapidement car elle joue un rôle de régulation sociale très importante : sécurité alimentaire, filet de sécurité sociale au sein des familles, emploi de la population en situation irrégulière.
- La difficulté d'accéder à un foncier sécurisé est le principal obstacle au développement d'exploitations professionnelles ; il sera difficile de le résoudre dans les 15 ans à venir, sachant qu'on y travaille depuis plus de 20 ans.
- Des initiatives ont été lancées par les pouvoirs publics pour sortir de ce scénario. Mais le succès dépendra du nombre de porteurs de projets, tant individuels (installation d'agriculteurs professionnels) que de projets collectifs.

Action :

- Pour éviter que ce scénario ne se réalise, il est essentiel d'améliorer la cohérence des politiques publiques, ce qui suppose l'amélioration d'une gouvernance encore « adolescente » ;
- La création d'un institut technique, à l'interface entre la recherche et le conseil agricole est aussi citée comme une priorité, permettant d'accompagner différents types d'exploitations (de la micro-ferme familiale à l'exploitation moderne).

Scénario 2 : l'agroforesterie familiale

- **Ce scénario est jugé réaliste par 43% des membres du groupe et souhaitable par 100%.**
- Le scénario correspond globalement à une vision souhaitable de l'avenir de l'agriculture à Mayotte. Il permet de concilier développement économique et durabilité sociale. Il propose une liste de toutes les réformes à engager, un petit nombre étant déjà amorcées pour faire évoluer le secteur en ce sens. Les participants ayant le plus d'ancienneté sur l'île signalent que ce scénario était considéré comme tendanciel dans les années 1990, mais qu'il ne s'est pas réalisé.
- Néanmoins, sa réalisation est jugée modérément probable, car nécessitant une volonté politique forte de la part de l'Etat et des élus départementaux. La plupart des participants considèrent que le développement agricole est considéré comme une priorité très secondaire par les pouvoirs publics, ce qui hypothèque la réussite de ce scénario. « *L'agriculture est l'enfant pauvre du développement économique de Mayotte* ».
- Le succès de ce scénario nécessite une amélioration de l'efficacité des politiques publiques et de la gouvernance du secteur agricole. Les intercommunalités et les associations locales d'agriculteurs pourraient être activement impliquées dans la mise en œuvre de ce scénario, afin de ne pas le faire reposer uniquement sur l'action de l'Etat et du Département.
- La mise en œuvre de ce scénario suppose la mobilisation de moyens très importants pour 1) faire signer des conventions et vérifier le respect des cahiers des charges associés, 2) pour évacuer certains occupants et gérer les conflits potentiellement violents qui s'ensuivront, 3) pour développer un modèle technique de production en agroforesterie et pour conseiller les agriculteurs et enfin 4) pour réguler l'agriculture et le commerce informel. Aucun de ces défis n'a pu être relevé au cours des 40 dernières années, pourratt-on le faire d'ici 15 ans ?
- La mise en œuvre de ce scénario suppose aussi une forte évolution des mentalités agricoles, notamment en ce qui concerne l'hypothèse de regroupement des terres familiales pour installer un jeune agriculteur, dont l'activité permette de dégager un revenu. Cette hypothèse est jugée globalement peu crédible, fragilisant l'espoir de l'émergence d'une classe de petits entrepreneurs agricoles familiaux, et laissant craindre la survivance d'une petite agriculture de subsistance.
- Dans le contexte Mahorais (et plus généralement des DOM), la notion d'agroforesterie ne fait pas consensus. La réalisation du scénario suppose de développer et tester un modèle technico-économique orienté vers l'agroforesterie, intégrant à la fois des cultures vivrières mais aussi des cultures de rente à forte valeur ajoutée, capable de concurrencer les pays voisins par la qualité (ex. vanille haut de gamme).

Scénario 3 : Pour une agriculture professionnelle

- **Jugé réaliste par 43% des membres du groupe mais il est considéré non souhaitable par 29%.** C'est un scénario qui pourrait se concrétiser par défaut si le 2^{ème} ne se réalise pas. « *Quand les gens ne savent pas s'organiser, c'est le capital qui gagne* ».

- Les projets d'investissements seront essentiellement portés par des acteurs extérieurs au territoire et disposant de capitaux. Il est peu probable que les agriculteurs familiaux mahorais parviennent à investir et à faire émerger une classe d'agriculteurs entrepreneurs de taille moyenne (10 ha) notamment en raison des difficultés à maîtriser le foncier et du manque d'accompagnement de la part de l'Etat (absent dans ce scénario). Le prix du terrain sera un obstacle aux investissements (prix du foncier sans rapport avec la productivité économique réelle).
- L'arrivée d'investisseurs génèrerait beaucoup de tension sociale. L'évacuation des occupants coutumiers pour y installer des investisseurs sera source de violence ; ces investisseurs n'emploieront probablement que peu de MO, principalement mahoraise (si le travail est rémunéré au SMIC), reléguant la population en situation irrégulière dans une plus grande pauvreté qu'actuellement (l'hypothèse d'amélioration des conditions de vie des plus pauvres est contestée).
- Pourtant, les participants craignent que ce scénario ne soit le plus facile à réaliser pour trois raisons : 1) il permet à l'Etat d'atteindre certains de ces objectifs (ex. cantines scolaires) ; 2) il existe à Mayotte de véritables opportunités agricoles pouvant attirer des investisseurs ; et 3) l'Etat soutiendra les initiatives en ce sens. Néanmoins, ces éventuels projets ne seront pas construits avec les agriculteurs locaux, ils ne seront donc probablement pas durables, et moins résilients que ceux fondés sur une agriculture familiale.
- Le développement d'exploitations professionnelles, telles que décrites dans ce scénario, aura probablement lieu mais de manière limitée, permettant de répondre à certains marchés (ex. restauration collective).
- La création d'un titre de séjour uniquement valable pour le secteur agricole ne soulève pas d'opposition majeure, sans être cependant considéré comme un remède miracle au problème de la main d'œuvre. Si des emplois déclarés sont créés en agriculture, les Mahorais en occuperont une partie, mais les plus durs seront laissés à une population immigrée. Mais les projets des investisseurs génèreront beaucoup moins de travail que l'agriculture familiale, ayant la capacité de mécaniser de nombreuses tâches.

Réflexions transversales aux trois scénarios

- Une menace majeure peu évoquée dans tous les scénarios est la **perte de surface agricole** due à l'expansion urbaine.
- L'avenir ressemblera certainement à une **combinaison** des scénarios. **Si l'on est optimiste**, on peut considérer que l'avenir ressemblera à une combinaison du scénario deux et trois, de grandes exploitations modernes se développant dans quelques poches très favorables tandis qu'une agriculture familiale modernisée, tournée vers l'autoconsommation et ouvert sur le marché, se développera sur le reste du territoire. **Si l'on est plus pessimiste**, l'avenir ressemblera au scénario 1, et les exploitations de grandes tailles du scénario 3 y occuperont une plus grande place pour répondre aux besoins urgents du territoire (restauration scolaire, GMS, etc.).
- Les scénarios opposent trop **l'agriculture familiale** et **l'agriculture professionnelle**, alors que les deux peuvent être améliorées en parallèle. L'agriculture familiale ne doit pas être perçue négativement : elle remplit de nombreuses fonctions sociales ; elle peut être hyper-productive si elle est bien encadrée ; enfin, elle est résiliente, notamment du point

de vue économique car reposant sur une très bonne maîtrise des coûts de production (faible niveau d'intrants). L'agriculture « professionnelle » doit être mieux définie.

Les discussions ont fait beaucoup de références au passé, à des solutions déjà testées mais non réussies. Il serait intéressant de creuser ce volet historique et de l'avoir en tête lorsqu'on réfléchit à l'avenir. Le contexte a néanmoins changé et les leçons tirées du passé ne sont pas forcément applicables à la situation actuelle.

<p>Groupe 5 : Agriculteurs du GVA Bandrani- Mtsamboro</p>	<p>Participants : 11 agriculteurs</p>	
<p>Date : 22/02/2020</p> <p>Lieu : MJC de Mtsamboro</p>		

L'atelier a été réalisé avec une quinzaine d'agriculteurs appartenant à une association agricole très récemment formée, avec le statut de GVA. La plupart de ces agriculteurs sont âgés (> 50 ans), voire très âgés (> 70 ans), seuls deux jeunes de moins de 30 ans participent à la réunion.

Les agriculteurs porteurs de cette association expliquent avoir compris la nécessité de se regrouper pour pouvoir accéder à des financements notamment européens. Il est possible que certains aient l'espoir (irréaliste) de pouvoir bénéficier d'une sorte « d'assistance technique et financière » correspondant aux modalités d'intervention de l'État dans les années 1990 – 2000 (distribution de semences, etc.). Certains regrettent d'être « abandonnés par l'Etat » et espèrent retrouver un soutien à travers des projets collectifs.

Quelques-uns de leurs membres ont également conscience de la nécessité de se regrouper pour pouvoir commercialiser leurs produits, et accéder à des marchés qui nécessitent la production de volumes conséquents. La mise en place de cette association est principalement portée par son secrétaire, Monsieur Boinali, instituteur et agriculteur à temps partiel (élevage de zébus sur 3 ha), appuyé par Kadafi Saïd de la CAPAM. C'est cette personne qui a mobilisé les agriculteurs pour notre réunion.

Méthodologie et déroulement de l'atelier

❖ Méthodologie

La méthodologie utilisée lors des ateliers précédents (avec des techniciens et représentants institutionnels) ne pouvait pas être directement utilisée avec des agriculteurs. Il était notamment impossible de leur demander de prendre connaissance des scénarios présentés sous forme de coupures de presse fictives. La méthode utilisée a donc consisté à :

- 1- Présenter les hypothèses du scénario tendanciel, supposant l'absence d'action publique volontariste en matière de développement agricole, afin de valider les principaux problèmes que les agriculteurs rencontrent actuellement.
- 2- Présenter sommairement les hypothèses des deux scénarios volontaristes (2 et 3) et inviter les agriculteurs à réfléchir aux actions qu'ils pourraient engager à leur niveau si ces scénarios se mettaient en place. Pour stimuler la réflexion, des schémas représentant des exploitations agricoles et leurs regroupements possibles ont été mis à disposition des agriculteurs. Pour le scénario 2, nous leur avons également proposé un schéma représentant un hypothétique parc agro écologique regroupant une dizaine d'exploitants. Pour le scénario 3, un schéma similaire représentant un aménagement d'une zone agricole à fort potentiel, regroupant des exploitations de plus grande taille, a été utilisé comme support de discussion.
- 3- Enfin nous avons demandé aux agriculteurs de représenter graphiquement (dessin) la manière dont il concevrait un parc agro écologique ou un aménagement de plus grande taille pouvant accueillir des exploitations professionnelles.

❖ **Déroulement**

L'atelier a duré quatre heures et a suscité des discussions très intenses, non seulement entre l'équipe de projets et les agriculteurs mais aussi entre les agriculteurs eux-mêmes. La participation aux débats a été très inégale, certains agriculteurs se cantonnant dans une position d'observateur tandis que d'autres prenaient beaucoup plus fréquemment la parole, compte tenu de leur position sociale dans le groupe.

Les agriculteurs ont apprécié d'être associés à la démarche, à la fois pour faire remonter leur point de vue vers les acteurs institutionnels et pour faire avancer leur propre réflexion dans le cadre du GVA qu'ils mettent en place.

La notion de scénario semble avoir été parfaitement comprise. Les hypothèses de chaque scénario ont également été rapidement appropriées. Plusieurs participants ont pris la parole pour expliquer à leurs collègues la manière dont ils avaient compris, démontrant une très bonne appropriation de leur contenu. Il est cependant à craindre que les agriculteurs aient perçu ces scénarios comme des options réellement portées par des acteurs dans l'arène politique actuelle et donc susceptible d'être mises en œuvre à très court terme. Ceci a très certainement motivé l'engagement actif dans la discussion.

Principaux résultats (synthèse)

❖ **Scénario 1 : jusqu'à l'épuisement des ressources**

Lors de la discussion relative au scénario 1, les agriculteurs confirment les principaux problèmes évoqués dans le scénario. Il y a une conscience très nette que la situation actuelle ne peut pas durer et qu'il faut agir pour faire émerger une autre forme d'agriculture. L'impératif de changement vient très clairement de la crainte de perdre le foncier, au profit d'acteurs extérieurs au village. En ce sens le scénario trois joue clairement un rôle de repoussoir ou de menace.

❖ **Scénario 2 : agro foresterie familiale**

Ce scénario obtient une adhésion forte de tous les agriculteurs, principalement parce qu'il leur permet de sécuriser leur foncier et qu'il leur offre des perspectives de développement

économique. Néanmoins, ils n'intègrent pas tous les hypothèses de transformation incluses dans ce scénario.

L'hypothèse la plus problématique est celle des **conventions** qui seraient, dans ce scénario, proposées par le Conseil Départemental. Les agriculteurs **refusent de payer un loyer**, car cela reviendrait à affirmer qu'ils ne sont pas propriétaires des terres, alors qu'ils revendiquent, pour beaucoup, le droit de propriété et la possibilité de les régulariser. Ils insistent pour bien distinguer :

- D'une part les occupants coutumiers ayant déjà engagé des démarches à l'époque du départ de la société Bambao, voire déjà payé pour l'achat de leur terre, et qui n'ont jamais obtenu leurs titres ; ces occupants coutumiers doivent faire l'objet d'un accompagnement juridique et administratif afin de régulariser leur situation.
- D'autre part les occupants n'ayant jamais engagé aucune formalité de régularisation et qui ne sont donc pas propriétaires bien qu'ils le soient au sens coutumier du terme. Pour ces derniers, ils s'opposent au principe de la location et souhaitent que les personnes concernées puissent se porter acquéreur des terrains ; ils sont d'avis que les familles parviendront à mobiliser les financements nécessaires pour acheter les terrains, compte tenu de l'importance sociale du foncier à Mayotte.

La deuxième hypothèse problématique est celle de **la mise en commun des terres familiales** à la disposition d'un seul membre de la famille qui serait chargé de conduire l'exploitation en toute liberté. Les agriculteurs imaginent plus facilement une gestion collective, dans laquelle chacun des membres de la famille qui apporte du foncier contribuerait aux décisions et récupère sa part de bénéfices proportionnellement aux surfaces apportées. Le fait de déléguer l'exploitation des terres génère une crainte très forte de perdre la propriété associée, celle-ci étant liée à la présence effective sur la parcelle dans le droit coutumier. Le fait de ne pas avoir un « droit de prélèvement » pour les associés est jugé problématique (besoin traditionnel d'alimentation des familles, dons, etc.). L'hypothèse proposée en réunion consistant à laisser chaque ayant droit cultiver une petite partie de sa parcelle pour ses propres besoins ne soulève pas beaucoup d'échos, même si elle est reprise par un jeune (Abdallah).

La troisième hypothèse problématique est celle du regroupement de quelques agriculteurs sur une surface limitée et bien déterminée pour construire un projet collectif de type « **parc agro-écologique** ». Les agriculteurs souhaitent que les projets collectifs puissent bénéficier à tous les membres de l'association. Si un projet de petite hydraulique était réalisé, il faudrait qu'il bénéficie à tous ; si on apporte l'eau et/ou l'électricité pour l'élevage, il faut que tout le monde puisse y accéder, il n'est pas concevable de développer une installation localisée ne bénéficiant qu'à quelques exploitants ou supposant un déplacement des autres. L'hypothèse proposée dans notre scénario, consistant à créer un parc bénéficiant à seulement 10 agriculteurs possédant chacun 2ha, avec création d'un bassin de 3500 m³ permettant d'irriguer 10 parcelles de 1000 m², est donc globalement rejetée, même lorsqu'on explique qu'en l'absence de regroupement, aucun projet ne se fera. Certains agriculteurs insistent auprès de leurs pairs sur le risque que, s'ils ne font rien, des investisseurs le feront à leur place.

En revanche, les agriculteurs pensent qu'ils parviendront à **identifier et motiver des jeunes** au sein du cercle familial pour reprendre les exploitations et les moderniser. Il est possible que cette certitude repose sur le modèle social actuel, dans lequel l'aîné de la famille a l'obligation morale de revenir prendre soin des terrains familiaux, quelle que soit sa situation actuelle, sa motivation, et l'attractivité du métier. Certains agriculteurs anticipent cependant ne pas parvenir à trouver un jeune motivé dans la famille. Il suppose que dans cette situation ils devront mettre en location ou vendre leur terre pour y installer un autre jeune. Cela suppose qu'ils aient pu régulariser leur terrain auparavant. Il est donc possible qu'émerge un marché du foncier agricole dans les années à venir, permettant la réalisation du scénario 2 en dehors du cadre familial.

Le regroupement des agriculteurs tant au sein des familles qu'en association entre les agriculteurs est clairement perçu comme une nécessité. Se regrouper permettra de : 1) capter des financements qui sont désormais réservés au projet collectif, et ce faisant mettre en place des projets de développement consolidant la présence des petits agriculteurs sur leur territoire, les protégeant ainsi de l'éventuelle arrivée d'investisseurs étrangers susceptibles de les déposséder de leur terre ; 2) s'organiser pour commercialiser leurs produits et accéder à des marchés qui leur échappent aujourd'hui.

Les projets collectifs au sein des familles seront plus faciles pour les **projets d'élevage** que pour les projets reposant sur les cultures. En effet, dans le cas de l'élevage, le porteur de projet peut plus facilement sécuriser son investissement en localisant les bâtiments sur la parcelle qu'il possède et il peut rapatrier le cheptel chez lui en cas de conflit familial. De plus, le risque de prélèvement en nature par la famille est réduit, par rapport à des cultures et à de l'investissement sous forme de plantations pérennes et d'aménagement du sol (travaux).

L'hypothèse relative au modèle agro-écologique ne pose aucun problème aux agriculteurs, qui affirment avoir toujours cultivé selon ce modèle.

Lorsque l'on demande aux agriculteurs de préciser ce qu'ils attendraient d'un projet de parc agro-écologique, ils citent les pistes pour l'accès, l'électricité et la construction d'un abattoir. Ces réponses montrent que le concept n'a pas été bien compris, les agriculteurs ayant tendance à émettre des revendications générales qui concernent tout le territoire.

❖ **Scénario 3 : Pour une agriculture professionnelle**

Ce scénario est clairement perçu comme une véritable menace pour l'agriculture familiale de la zone. Il génère des craintes très importantes par rapport à l'arrivée potentielle d'investisseurs extérieurs au territoire (notamment réunionnais). Une installation « de force » d'investisseurs extérieurs conduirait à des tensions très fortes qui sont ici aussi qualifiées de « guerre civile ».

La notion de terrains agricoles à fort potentiel est connue par le secrétaire de l'association, qui l'explique aux autres agriculteurs (avec référence au SDAARM). Il précise bien (en montrant sur la carte) que Bandrani est identifié comme tel.

L'hypothèse supposant un regroupement de plusieurs familles pour installer un seul agriculteur sur des terrains communs paraît irréaliste. Le foncier est et a toujours été une source de tension entre les familles, les voisins. Mettre un seuil d'installation à 5 ha reviendrait donc à exclure la plupart des agriculteurs de la zone, très peu disposant de cette surface à l'intérieur même d'une famille.

❖ **Discussion générale**

Les agriculteurs évoquent l'existence de terrains agricoles non exploités dans le bassin situé au nord de Bandrani et alimentant la retenue. Ces terrains appartenaient historiquement aux habitants de Mtsahara et Mtsamboro. Il ne serait pas mis en valeur actuellement et pourrait donc légitimement être récupérés par les habitants de Mtsamboro. Pour les mettre en valeur il serait nécessaire de construire une piste et éventuellement d'autres aménagements.



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Centre scientifique et technique

3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009

45060 – Orléans Cedex 2 – France

Tél. : 02 38 64 34 34 - www.brgm.fr

Direction régionale Mayotte

Imm Jacaranda, Quartier des Hauts Vallons
BP 363 Kaweni

97600 MAMOUDZOU

Tél. : +262(0)2 69 61 28 13